



Monts et Barrages & Sports-Nature

Diagnostic Territorial Approfondi

2^{ème} phase (Mai-Déc 2012)

SOMMAIRE

Préambule : le contexte

page 3

I) La méthodologie

A) Retour sur le DTA 1^{ère} phase

page 3

B) Cahier des charges initial et détaillé du DTA 2^{ème} phase Pays Monts et Barrages

page 4

C) Proposition d'intervention de « remue-méninges »

page 5

D) Méthodologie et planning, suite à réunion du Comité de Pilotage du 9/5/2012

page 6

E) Visite des Stations Sports Nature Corrésiennes du 1/6/2012 : point de départ du DTA 2

page 6

F) Tableaux comparatifs des 2 Stations visitées

pages 7 à 9

(les salariés- leurs missions - les financements - les charges - l'activité et le public accueilli- la communication - hébergement - évènements)

II) Réunion n° 1 du groupe de travail : Etat des Lieux Tourisme et Sports Nature (6/6/2012)

A) Débriefing de la visite SSN du 1/6/2012

page 10

B) Compte-rendu des entretiens avec les OT

1) Le « déroulé type » des entretiens :

page 11

2) la demande des touristes : quelles activités sont réclamées de manière spontanée ?

page 12

3) Les acteurs et outils « sports-nature » du territoire

page 13

4) Quelles types de pratiques sports-nature, quels publics ? (en matière touristique)

page 14

5) Evènements

page 15

6) Réflexions ou idées diverses des OT (La « boîte à idées » !)

page 15

7) Quelle stratégie ?

page 16

C) Visites de « sites emblématiques » du territoire réalisées

page 16

(Mont Gargan-Vallée de la Vienne-Bussy)

D) Information sur les projets EDF à travers la création d'agences « Rivière et Territoire »

page 17

E) Les éléments validés par le comité de pilotage

1) Les grandes lignes du projet Pays Monts et Barrages (cf ordre du jour)

page 17

2) Validation de la suite de l'action du prestataire

page 18



III) Réunion n° 2 du groupe de travail : les activités à valoriser (11/7/2012)

- A) les activités, leurs contraintes, leurs spécificités :**
- 1) Présentation d'une carte regroupant les sites et les pratiques sports-nature annexes page 47
 - 2) Tableau de présentation des activités sports-nature à valoriser sur le territoire : pages 18 à 28
Rando pédestre p.19 – VTT p.20 – canoë-kayak p.21 – vélo route p.22 – escalade p.23 – GEA p.24 –
Course d'Orientation p.25 – Pêche p.26 – Equitation p.27 – Structure Itinérante sports nature p.28
- B) la pratique sports-nature en ALSH dans le territoire Monts et Barrages :** pages 29-30
ALSH Peyrat, Briançonnais, Noblat et Eymoutiers : constats et perspectives
- C) La vision des sports nature auprès d'acteurs locaux :**
- 1) Des acteurs touristiques : CEVEO Pierrefitte, VV du Buchou, camping de St Léonard pages 31-32
 - 2) Des acteurs associatifs : CK Eymoutiers, Asso Briançonnais Aventure, VTT Miaulétois page 32
 - 3) Un acteur privé commercial : centre équestre Euro-Centaure page 33
- D) Résultats de l'enquête OT auprès du public** page 33

IV) Réunion n° 3 du groupe de travail : les scénarii organisationnels au niveau du territoire

- A) Tableau récapitulatif des activités et sites sports-nature du territoire** page 34
- B) Les scénarii de fonctionnement**
- 1) Coordination et développement : pages 35-36
 - 2) Fonctionnement administratif et localisation : à détailler ? page 37
- C) Retours sur la réunion** page 37

V) Réunion n° 4 du groupe de travail : Présentation et évaluation financière d'une hypothèse de fonctionnement

- A) Présentation power-point (peut être joint en fichier informatique distinct)** pages 38 à 48
- B) Retours sur la réunion** page 49

CONCLUSION et propositions complémentaires

pages 50 à 55

ANNEXES (Comptes-rendus des groupes de travail et cartes des activités et site)

pages 57 à 65



Contexte :

Ce document récapitule le travail accompli dans le cadre du Diagnostique Territorial Approfondi (DTA) 2^{ème} phase, commandé par le Syndicat Mixte Monts et Barrages, et accompli par l'entreprise « **remue-méninges** », sous la direction de Philippe Marchegay.

Cette intervention répartie sur 9 mois (Mai à Décembre 2012) faisait suite à un « DTA 1^{ère} phase » commandé par le même syndicat et réalisé par le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges. Ce 1^{er} « DTA » sur le thème d'un état des lieux économique et démographique du territoire et des pratiques sports-nature liées à celui-ci, au travers d'une analyse globale, sectorielle et territoriale.

Cette 2^{ème} phase confiée à « **remue-méninges** » a été quant à elle plus centrée sur la mission suivante, entérinée par le comité de pilotage du syndicat :

« Le DTA 2^{ème} phase aura pour objet de définir un diagnostic partagé débouchant sur un plan d'action à l'aide de groupes de travail composés par les acteurs locaux et animés par le prestataire. Initialement, les acteurs locaux (élus , responsables associatifs ..) seront invités à participer à une journée d'étude sur un territoire proche, ayant des caractéristiques proches en terme géographique, économique, sociologiques et qui a pu trouver des solutions innovantes, modélisables et transférables : la station sport nature Vézère Monédières en Corrèze. Le travail s'effectuera ensuite à travers la réunion de 3 groupes de travail : jeux d'acteurs, modèle économique et localisation des actions. »

C'est sur cette commande initiale du syndicat, que l'entreprise « **remue-méninges** » a fait ses propositions d'actions entérinées par le comité de pilotage le 9/5/2012 (cf I-A)

I) La Méthodologie

A) Retour sur le DTA 1^{ère} phase

Sans vouloir réinterpréter le travail très complet effectué lors de cette étude, il semble possible d'aboutir au résumé suivant :

1) Monts et Barrages : un formidable terrain de jeu sports-nature mais une exploitation et une offre faibles, pour 2 raisons :

- Un tissu associatif insuffisant
- Un manque de porteurs de projets

2) Monts et Barrages : un territoire porteur de 2 caractéristiques marquantes en matière sports-nature :

- Un poids économique modeste
- Une offre (associative et privée) encore peu professionnelle

Un sentiment : celui d'un potentiel sous-exploité, d'une demande faible aussi bien touristique que locale, et d'une offre insuffisante.

Une préconisation : poursuivre l'action en 3 groupes de travail (jeux d'acteur, modèle économique et localisation des actions), et en s'appuyant sur 2 pôles géographiques (St Léonard, et Châteauneuf-Eymoutiers)



B) Cahier des charges initial et détaillé du DTA 2^{ème} phase Pays Monts et Barrages

« Suite à la réalisation et à la présentation de la 1^{ère} phase du DTA ,(état des lieux, constat) le comité de pilotage réuni le 14 décembre a entériné la méthodologie de la deuxième partie du DTA. Il s'agit de définir un diagnostic partagé débouchant sur un plan d'action à l'aide de groupes de travail composés par les acteurs locaux et animés par le prestataire. Initialement, les acteurs locaux (élus , responsables associatifs ..) seront invités à participer à une journée d'étude sur un territoire proche, ayant des caractéristiques proches en terme géographique, économique, sociologiques et qui a pu trouver des solutions innovantes, modélisables et transférables : la station sport nature Vézère Monédières en Corrèze.

Ensuite, trois groupes de travail seront réunis sur les 3 thématiques :

1. Jeux d'acteurs : L'objectif de ce groupe de travail sera de déterminer comment le potentiel du Pays Monts et Barrages peut être exploité tout en assurant une cohérence d'ensemble avec les actions menées par les autres parties prenantes. En effet, il ne nous apparaît pas envisageable que le Pays puisse produire un projet qui soit complètement déconnecté des autres projets ou réalisations des autres acteurs sur le volet des sports de nature.

2. Modèle économique : Ce second groupe de travail analysera les modalités de mise en place d'un modèle articulant harmonieusement trois dimensions du développement des sports de nature : l'économique, le socioéducatif, le sportif. Des représentants des différentes sphères devront donc être conviés afin de pouvoir proposer un projet viable sur le plan économique. En cela, la journée d'étude organisée sur une station sports de nature en Corrèze sera particulièrement intéressante afin d'étudier leur modèle économique et de voir ce qui pourrait être transposé aux Pays Monts et Barrages.

3. Localisation des actions : Le troisième groupe de travail étudiera la localisation des actions envisagées. Il s'agit ici de tenir compte de l'hétérogénéité du Pays Monts et Barrages et de construire un véritable projet territorial qui tienne compte des caractéristiques du Pays. L'objectif sera d'essayer d'identifier la localisation des activités sportives de nature sur le territoire du Pays Monts et Barrages.

Conformément à l'analyse des pôles potentiels présentés dans le Diagnostic Territorial Approfondi des sports de nature en Pays Monts et Barrages, nous suggérons l'approfondissement de deux modèles :

- > · Un pôle Eymoutiers/Chateauneuf-la-Forêt plutôt orienté vers une clientèle extérieure (touristes...);
- > · Un pôle Saint-Léonard plutôt orienté vers la satisfaction des besoins locaux.

Nous estimons qu'une offre de sports de nature peut être proposée autour de ces deux pôles sans pour autant négliger les autres territoires pouvant être exploités du fait de leurs caractéristiques ou de structures sur lesquelles s'appuyer.

Le prestataire devra

- > - participer à la journée d'étude et y apporter son expertise (organisée par la DRJSCS et le Pays MB)
- > - préparer les réunions des groupes de travail, les animer et en faire la synthèse.
- > - proposer des pistes pour le plan d'action stratégique du territoire en matière de développement des sports de nature
- > - participer à deux réunions (1/2 journée) avec le groupe technique du DTA
- > - présenter les résultats devant le comité de pilotage du DTA

> Calendrier :

- > Mai, juin , juillet pour les réunions et visite d'étude. Présentation et remise du rapport final en septembre



C) Proposition d'intervention de « remue-méninges »

Il s'agit des grandes lignes et du résumé de la réponse initiale faite à l'appel à candidature par l'entreprise « remue-méninges » :

1) Proposition de planification des interventions :

- * 1 journée visite site station sports nature Treignac Chamberet + 1 demi-journée de préparation en partenariat avec DRJSCSP : non facturées
 - * 1 demi-journées par groupe de travail + 1 demi-journées de préparation et 1 demi-journée de synthèse, soit 3 demi-journées par groupe de travail, soit 9 au total, plus 2 demi-journées de visites sur sites
 - * 2 demi-journées de réunion avec le groupe technique DTA
 - * présentation des résultats devant le comité de pilotage : 1 demi-journée + 3 journées de préparation = 7 demi-journées
 - * les propositions de pistes pour le plan d'action stratégique sont incluses dans le travail de présentation des résultats
- Total : 20 demi-journées, soit 10 journées

Période d'intervention : Mai et Juin en évitant d'être trop près de la saison estivale (manque de disponibilité des intervenants et des interlocuteurs tourisme), donc par exemple du 10/5 au 20/6. Rendu en Septembre comme sollicité dans le cahier des charges.

2) Proposition d'actions et objectifs:

Celle-ci résulte bien évidemment des conclusions du Diagnostique Territorial Approfondi phase 1, mais aussi du vécu et de l'expérience de l'intervenant, notamment dans le cadre de la création et du développement du concept stations sports nature en Corrèze (cf CV joint à la présente proposition)

Au vu de l'étude réalisée dans le cadre du DTA 1^{ère} phase, l'objectif est de :

- * Mettre en œuvre et animer un débat collectif, associant tous les acteurs intéressés du Pays, autour d'un projet de développement des sports de nature. Ce débat s'organisera comme réclamé autour de 3 tables rondes ou groupes de travail : Jeux d'acteurs, Modèle économique et Localisation des actions, et associera au maximum des personnes issues de la société civile. Les travaux seront enfin mis en œuvre notamment en regard de la visite et de la présentation de la station sports nature Vézère Monédières, qui sera réalisée en amont des tables rondes.
- * Faire émerger un ensemble de préconisations rencontrant le consensus le plus important possible, et qui permettront ultérieurement de déterminer un programme d'actions, et notamment une localisation géographique des « pôles d'activité », et la nature juridique et administrative de ceux-ci

L'objectif va donc être de confronter ce « ressenti » initial avec :

- * les réalités de terrain (géographiques, matérielles, sociales,...) : visites, entretiens
- * la volonté et les idées des hommes qui animent le territoire, en essayant de ne pas en rester aux seuls élus, en associant au maximum la « société civile » pour qu'elle se sente associée à la réflexion et surtout pas dépossédée du projet

Et ce, afin de déterminer :

- * une stratégie globale de développement (d'installation ?) des sports-nature sur le territoire
- * une localisation géographique de « pôles » sports-nature irradiant sur tout le territoire, en étudiant la transposabilité (sic !), de tout ou partie (ou de rien du tout !), du concept « station sports nature » élaboré en Corrèze toute proche
- * le type de structure et de fonctionnement les plus à même de remplir les missions assignées (associations, secteur privé, sorte de « bureau des guides » rassemblant des prestataires disséminés, groupement d'employeurs, SCOP, SCIC, etc...)



D) Méthodologie et planning, suite à réunion du Comité de Pilotage du 9/5/2012 :

Cette 1^{ère} réunion avait pour objet d'établir à la fois un planning et une méthodologie, après concertation entre le prestataire et le comité de Pilotage, composé du Président du Syndicat, de ses vice-présidents, de la chef de projet et de l'animatrice tourisme du syndicat ainsi que des 2 représentants de la DRJSCS (qui finance ce DTA), Mrs Jean-Marc ALLAMAN et Vincent BOUCHET.

A l'issue de cette réunion de travail, il est décidé de :

- privilégier l'existence d'un seul groupe de travail regroupant tous les acteurs (collectivités, associations, privés, prestataires,...) intéressé par la thématique de la mise en place d'une offre sports-nature cohérente sur le territoire.
- mettre en œuvre une méthodologie visant à faire participer de manière importante les acteurs du territoire à la réflexion, et à en faire des réels acteurs de la démarche, et non de simples spectateurs ; et ce à travers un travail de concertation très large
- essayer de mettre en œuvre un projet à l'échelle du territoire, et non « des » microprojets à l'échelle des infra-territoires initialement pressentis
- établir un calendrier prévisionnel des réunions du groupe de travail et du point de départ réel de la démarche que constitue la visite des stations sports-nature corrésiennes :
 - * visite des stations sports nature de Treignac-Chamberet, et d'Uzerche le 1/6/2012
 - * 1^{ère} réunion du groupe de travail : le mercredi 9/6/2012 et lancement d'un questionnaire sports-nature renseigné par les OT auprès de leur public
 - * 2^{ème} réunion du groupe de travail : début juillet 2012
 - * 3^{ème} réunion du groupe de travail : début Septembre 2012
 - * 4^{ème} et dernière réunion du groupe de travail avec présentation d'un document global de synthèse : novembre ou décembre 2012
 - * rendu d'un document détaillé présentant le travail et les démarches effectués : Février 2013

A ces dates, se sont rajoutées :

- * 1 journée de travail préparatoire avec les animatrices du syndicat en amont de chaque groupe de travail, soit 4 journées complémentaires
- * 15 journées d'entretien et visites de sites et d'acteurs locaux

Total : environ 25 journées de travail de terrain (hors travail de rédaction, de recherche et de synthèse)

E) Visite des SSN 19 du 1/6/2012 : point de départ du DTA 2

Cette visite organisée remarquablement par Jean-Marc Allaman, a été le point de départ réel de ce DTA. L'objectif était d'avoir une vision matériel et effective du fonctionnement de 2 stations sports nature : « Treignac-Chamberet » et « Uzerche ».

A travers cette visite, et grâce à l'apport considérable des élus des territoires concernés (maire de Chamberet, président de la Comcom des Monédières), et des salariés responsables des structures (directrice de la station de Treignac, salarié communal en charge de Chamberet, directeur de la station d'Uzerche), les visiteurs (20 personnes en tout), ont pu avoir une idée plus concrète de ce qu'était une station sports-nature.

L'intérêt de la visite a été rehaussé par les différences notables de fonctionnement entre les 2 structures visitées, qui ont suscité débats et interrogations.

Un document global présentant les différences entre les 2 structures a été établi préalablement par « remue-méninges », aux fins de donner aux visiteurs une image plus globale des 2 entités.



TABLEAU COMPARATIF DES STATIONS SPORTS NATURE CORREZIENNES VISITEES

1) Les salariés

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Salariés permanents	4 (1 directrice, 1 moniteur kayak, 2 moniteurs parapente), tous en CDI	4 (1 directeur-animateur, 1 poste administratif-accueil, 2 animateurs-coordonateurs), tous en CDI
Salaires des permanents	Conformes à la convention collective nationale du sport (groupe 6 pour la directrice qui est cadre : 1 900 net, groupe 4 pour les moniteurs, non cadres : 1400 net)	1 900 à 2 200 € brut
Salariés saisonniers	3 à 4 pour 2 mois l'été, en CDD, salaire groupe 1 convention	3 à 5 (2 sur 3 à 5 mois, les autres sur été), en CDD
Intervenants extérieurs	3 intervenants extérieurs ponctuels, 1 guide pêche pro, un accompagnateur moyenne montagne, 1 animatrice cani-rando (en tout 1500 €/an), 1 poste ETAPS commune de Chamberet en partenariat	Quasiment aucun, mais en « devenir » si modification du fonctionnement

2) Les missions des salariés

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Directeur/trice	Direction, gestion, communication, relations partenaires, accueil/info, dossiers, réunions, assister CA et bureau de l'association	Direction globale, animation, secrétariat, entretien matériel,...
Animateurs ou Moniteurs	Encadrement, manifestations, entretien du matériel, démarchage, communication	Animation, coordination d'activités, gestion matériel, accueil, secrétariat,...
Saisonniers	Accueil, location, animation, promotion, navettes	Animation, accueil



3) Le financement de la station

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Budget Global 2011	250 000 € env.	271 000 €, mais 309 000 € avec les championnats de France
Prestations vendues 2011	167 000 €	193 000 € hors ch de France
Années précédentes	Prestations vendues : 2007 : 30 400, 2008 : 74 000 2009 : 77 000 2010 : 105 000	Budget 2010 : 279 115 (excédent de 16 000 €) : ATTENTION budget et non prestations vendues
Subventions 2011	82 500 € (33 %), dont 52 000 € sur 4 emplois associatifs	78 000 € env. (29 %), dont 25 000 sur emplois associatifs, 15 000 commune, 12 000 CG 19, 7 000 fonjep, 3 000 CNDS
Résultat 2011	+ 28 000 € (à confirmer)	+ 7 334 €

4) Les charges de la station

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Les salaires et charges	94 000 € (ATTENTION données 2010)	140 000 env en 2011
Les autres charges	65 000 € (ATTENTION données 2010)	60 000 env en 2011

5) L'activité de la station et le public accueilli

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
½ journées d'activité	9 933 (2011)	10 000 env (2011)
Tourisme	7 483	4 600
Socio-éducatif	1 600	2 900
Sportif	600	2 800 (le club kayak)
Educatif	250	2 500
Activités « itinérantes »	??	Très peu mais en devenir selon projets



6) La provenance du public

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Corréziens	??	
Limousins	??	40 % environ
Extérieurs à la région	??	
Etrangers	??	Beaucoup, surtout en été

7) La communication

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Moyens	Dépliants, internet, salons CE, facebook, dépôts dans OT et commerces	Internet, bouche à oreille, presse
Démarche	Commercialisation en direct par l'association	Commercialisation en direct par l'association, mais pas de politique ou de démarche réelle en continu
Relations avec OT	OT assure promotion et information des prestations, mais pas de vente en direct	??

8) L'hébergement

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Gestion directe ?	NON	NON
Gestion indirecte	NON	OUI (la station assure réservations sur camping et gîte du Moulin, mais n'encaisse pas)
Nombre de nuitées générées en direct	?	2010 : 1900 en camping, 2700 sur le gîte 2011 : 1100 en camping, 3000 sur le gîte
Retombées indirectes	Non quantifiées	Non quantifiées, mais qualifiées de très importantes

9) Politique événementielle

	Vézère-Monédières (Treignac-Chamberet)	Vézère Passion (Uzerche)
Manifestations organisées	Quelques manifestations parapentes amicales, soutien aux événements kayak du Comité Corrèze, pas de manifestation en propre	1 course nationale kayak tous les 2 ans, 1 course régionale par an, championnats de France kayak sport adapté en 2011. (projets dans ce cadre dans l'avenir)
Intérêt pour la station		Animation de la vie locale, communication, image de la station, du pays et de la région, retombées pour partenaires et nouvelles clientèles



II) Réunion n° 1 du groupe de travail : Etat des Lieux Tourisme et Sports Nature (6/6/2012)

A) Débriefing de la visite SSN du 1/6/2012

Un débriefing sous forme de brain-storming est réalisé en 1^{ère} partie de réunion, afin de mettre en commun les ressentis des participants, afin aussi de partager ces éléments avec les autres membres du groupe de travail qui n'avaient pu participer à la visite.

A l'issue de ce tour de table très animé et intéressé, quelques notions clés semblent à retenir :

- importance du soutien des collectivités, matériel, financier, humain
- importance de la capacité d'hébergement sur site
- multi-activité
- concentration maximale d'activités sur un même site
- appropriation locale plus ou moins forte liée à la pratique « club » pour partie
- évènementiel
- polyvalence des salariés, et importance du choix des hommes ou des femmes
- complexité de la gestion des emplois du temps

En tout état de cause, grand intérêt de cette visite à tous points de vue, et excellente initiative de Jean-Marc Allaman, avec organisation parfaite et accueil remarquable.



B) Compte-rendu des entretiens avec les OT

Le mois de Mai a été mis à profit pour réaliser des visites et entretiens avec les 4 Offices du Tourisme du territoire et avec plusieurs acteurs touristiques du territoire : Village-vacances du Buchou, Club CK Eymoutiers, et un guide de pêche, Jean-François Lecomte. Pour plus de cohérence, il est fait état dans un 1^{er} temps du seul compte-rendu des entretiens avec les OT du territoire.

Le « déroulé type » des entretiens :

- présentation générale du contexte du DTA, composition du groupe de travail et prochaines étapes du DTA
- avis sur le questionnaire proposé pour cet été (déjà envoyé par le Syndicat)
- approche globale de l'activité sports-nature sur le territoire :
 - quelle demande ? quelles activités ? de quel type ? quelle périodicité ?
 - quels acteurs sur le terrain ? en sports-nature ? en environnement ?
 - quels retours éventuels sur les activités sports-nature de la part des touristes ?
 - quels évènements ?
 - quels sites de pratiques ?
 - quels liens entre sports-nature et environnement ? et patrimoine ?
- ressenti global de la part des OT par rapport aux sports-nature :
 - le territoire possède-t-il un réel potentiel ?
 - les sports nature peuvent-ils jouer un réel rôle dans le développement du tourisme ? y croyez-vous ?
 - votre ressenti sur l'approche sports-nature globale proposée (une activité à la fois touristique, sportive et socio-éducative, avec appropriation et utilisation forte des « locaux »)
 - quelle stratégie vous semble opportune dans l'avenir ?

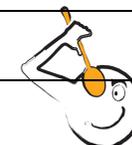
L'accueil : plus qu'excellent avec beaucoup de temps et d'intérêt consacré à l'entretien, avec aussi de toute évidence une très grande connaissance du territoire et un apport évident dans ce travail. Je ne fais ci-dessous que retranscrire le plus fidèlement possible ce que j'ai entendu, sans avis ni prise de position ! (le détail et la retranscription la plus exhaustive possible est fourni en annexe)

- 1) **Le questionnaire :** accord unanime de tous les OT et intérêt manifesté pour soutenir une réalisation la plus efficace et la plus utile possible



2) la demande des touristes : quelles activités sont réclamées de manière spontanée ?

Rando pédestre	La plus grosse demande. Manque de diversité de sentiers sur Eymoutiers et Saint-Léonard. Réseaux de sentiers ok sur Peyrat et Châteauneuf. De + en + de groupes constitués assez autonomes.
Canoë-kayak	Demande importante partout notamment sur Eymoutiers et Peyrat, mais aussi St Léonard et Châteauneuf. Manque d'offre et d'activité + constante. Manque 1 activité sur la Vienne + forte (en amont de St Léonard, dans Eymoutiers..) Image parfois un peu surévaluée du CK dans l'esprit des touristes
VTT	Demande moyenne et ressentie comme en baisse parfois (Peyrat), manque de circuits au départ de certains sites (Eymoutiers). Manque de location sur place (St Léonard, Châteauneuf, Eymoutiers hors VV du Buchou.) Réseau de sentiers insuffisant sur Eymoutiers, mais OK ailleurs.
Escalade	Demande peu importante et que par des initiés. Mais pourrait se développer si on met en place une offre
Pêche	Demande importante, surtout pour des cartes, mais avec des besoins en encadrement type école de pêche. La demande « guide » pour individuels semble se négocier en direct sans passer par les OT
Equitation	Demande assez à très importante et globalement satisfaite même si difficulté pour accueillir des groupes, notamment sur Peyrat. Carence d'opérateur sur Châteauneuf
Nautisme	Très peu de demandes (Eymoutiers), « en baisse » (Peyrat). Là aussi, l'absence d'offre lisible est pointée, une activité « voile-enfant » serait certainement porteuse sur Vassivière.
Vélo/ Cyclo-tourisme	Demande de faible à moyenne. Public autonome là aussi, manque criant de topos et de circuits adaptés à proposer
Sports mécaniques	Demande assez faible sauf sur Eymoutiers et Peyrat mais pas d'offre réelle
Course d'orientation	Pas de demande spontanée, mais un développement semble possible si offre réelle, comme le prouve le gros succès du géocaching
Accrobranches	Demande pas très forte, l'offre proche du territoire (Limoges, Vassivière, Chamberet) semble suffisante



3) Les acteurs et outils « sports-nature » du territoire

Rando pédestre	Encadrement par OT dans certains cas (Châteauneuf, Peyrat, projet sur St Léonard). Associations locales dynamiques (ex Eymoutiers qui offre 2 randos aux touristes). Manque de sentiers sur Eymoutiers, réseau à relier pour itinérance sur St Léonard, petit problème de balisage sur Châteauneuf.
Canoë-Kayak	Le club d'Eymoutiers (Vassivière, Vienne), le club du Palais (Vienne-Taurion). Débit de la Vienne et aménagements à finir pour « vendre » un vrai produit. Créer des prestations encadrées sur Vassivière avec thèmes (nocturne, nature, etc...)
Equitation	Baisse de l'offre, restent des « petits » centres FFE mais avec une pratique club surtout et peu de chevaux (difficile d'accueillir les groupes ?), importance d'Eurocentaure (St Léonard) et de la ferme Asine sur Vassivière
Cyclo/VTT	VV de Nedde (FFC), club VTT de Nedde, club VTT St Léonard, location VTT sur Eymoutiers, Peyrat, Vassivière. Circuits ok sauf sur Eymoutiers
Sports Mécaniques	4x4 sur Vassivière, moto sur Peyrat mais pas d'offre touristique
Escalade, « GEA » (grimpe encadrée dans les arbres)	CK Eymoutiers, Sensacîmes, CAF qui gère le site de Bussy. Un site école et de perfectionnement unique en Haute-Vienne : Bussy. Une activité en devenir (1 ^{ère} année d'offre en 2012)
CO et géocaching	Parcours permanent au Buchou (Eymoutiers) et Bujaleuf, parcours à venir dans Eymoutiers, parcours géocaching par tous les OT
pêche	Guides : Machinal, Lecomte. Très nombreux étang avec cartes, rivières et ruisseaux partout !
Environnement	Cyril Bailly, Bureau des guides PNR, mais gros problème de comm et de promotion !
Accrobranches	Personne sur le territoire mais Vassivière, Limoges, Chamberet pas loin et semblant suffire
Quels retours ?	POSITIFS dans l'ensemble, malgré des petits manques ou dysfonctionnements. Mais on manque d'offre de manière évidente.



4) Quelles types de pratiques sports-nature, quels publics ? (en matière touristique)

Sport et patrimoine	Thématique très forte (Pays d'Art oblige), randos encadrées dans ce cadre mais ressenties comme insuffisantes (4 dans l'été à Eymoutiers, 2 à Saint Léonard), sauf à Châteauneuf sur le thème de la mémoire et de la résistance. Tous pensent que c'est une piste très forte de développement !
Sport et environnement	A développer, c'est l'avenir ! Une offre possible (Guides nature, PNR) mais peu ou pas identifiée avec une comm et une promotion vécues comme catastrophiques ! Mais très gros potentiel selon tous les OT, et dans tous les sports nature (VTT, vélo, canoë,...). Souhait de l'OT de St Léonard de proposer ce thème en encadrement direct
itinérance	Une proposition d'itinérance manque PARTOUT en rando, pédestre, vtt, vélo ou canoë (sauf ferme asine). Il faut suivre de très près l'évolution de la fréquentation Chemin de St Jacques de Compostelle
Périodicité	Surtout été, + groupes constitués en avant et arrière saison. Mais on manque d'offres. Demande rando toute l'année, notamment sur thématiques fortes, demandes équitation et vélo hors été aussi
Origine du public	Peu vient de Limoges globalement, sauf sur Châteauneuf (mais ce public est à développer fortement si l'offre existe, notamment pour les jeunes, étudiants et familles). Assez peu d'étrangers (surtout anglais-hollandais), demandeurs de sports nature. "Peut-être est-ce dû au manque de documents bilingues « sports nature » et à l'image actuelle du Pays
Pratique encadrée	Demande existante, à conforter. C'est un + évident et un certain manque actuel. Idée de la « semaine sports-nature » semble bonne à tous les OT, qui sont prêts à la tester si l'offre existe. Les sports nature apparaissent comme un apport d'autant plus fort, si on privilégie le coté humain (encadrement, apprentissage, initiation, guide de pays ou de vallée)
Structure itinérante sports-nature	Tous pensent que c'est une bonne idée, à développer, et susceptible de transporter les activités sur des sites de pratiques nouveaux et inhabituels (GEA, kayak sur étangs ou lacs, tir à l'arc, swin golf, sarbacane, vtt, partout, pêche en étang ou aux écrevisses, etc...)



5) Evènements

Ce qui existe	Des évènements existent (notamment en randonnée pédestre et VTT, en moto), mais il semble manquer un évènement ou des évènements identitaires du pays qui pourraient être symboliques de la « nouvelle » politique sports-nature du Pays
A créer ?	L'idée d'un raid sport-nature (VTT, rando, orientation, canoë, tir à l'arc, escalade), intéresse car cela permet de faire un éclairage sur plusieurs pratiques et sur plusieurs sites, notamment si on change de lieu chaque année? Mais il faut un évènement qui ne soit pas trop connoté « sport » avec une dimension « découverte pour tous », et des animations grand public associant le public local très fortement. D'autres idées existent notamment sur des randos à thématiques fortes, sur une fête des sports nature du Pays sur 4 jours avec 4 projections de films sports nature sur les 4 cinémas du pays, et des débats, etc... Ou encore un « Tour Monts et barrages » en VTT, vélo et (ou) pédestre. Mais quel que ce soit le choix, ça semble à tous très important.

6) Réflexions ou idées diverses des OT (La « boîte à idées » !)

Produits couplés	Lier coté sports nature avec détente (Eymoutiers avec yoga, shiatsu, relaxation ; St Léonard avec aqua-center). Aller vers des activités de découverte du paysage plus que d'apprentissage. Créer des randos ou des séjours thématiques : gastronomie, artisanat, nature, patrimoine. Créer un centre VTT à St Léonard, dont les locaux ou base pourraient servir d'accueil canoë sur les bords de la Vienne.
Hébergements	Conforter les nouveaux hébergements et cette nouvelle capacité d'accueil (St Léonard) par l'accueil de petits groupes sur une thématique sports-nature. Jouer la carte du tourisme social sur certains sites
Activités nouvelles	Prestations avirons sur Vassivière avec le club de Limoges. Créer un géocaching axé sur la promotion des sports-nature, créer un parcours rand'orientation en ville à St Léonard. Randos de nuit (à pied à Peyrat, en canoë sur Vassivière)
Population locale	Tous les OT font état d'une certaine frustration locale face au manque d'offre notamment hors été, et pour enfants et ados. Tous pensent que le projet ne peut aboutir et servir que s'il associe les dimensions touristiques, et locales (éducatives, sportives, socio-éducatives)
itinérance	Ca manque partout. Refaire un « tour du Pays Monts et barrages » (auto, vélo), liaison Eymoutiers-Vassivière, relier les itinéraires, refaire un GR de Pays. Créer un produit St Jacques de Compostelle.
handicap	Projet fort sur Châteauneuf (plage, lac, ponton, hébergement) à accompagner en matière sports nature
Environnement-patrimoine	Former les éducateurs sportifs à l'environnement et au patrimoine
Importance d'un développement des sports nature pour le tourisme	Intérêt très fort d'un développement surtout en matière de randonnées de tous types, surtout si on joue la carte de l'encadrement, surtout si on cible une pratique de découverte, d'initiation, plutôt familiale, où les sports nature sont aussi vécus et vendus comme supports privilégiés de découverte de la nature et du patrimoine. La multi-activité et l'absence de spécialisation trop forte semble aussi capitales pour renforcer et qualifier l'offre autour de produits identitaires.



7) Quelle stratégie ?

Face aux diverses options possibles :

- une simple coordination d'opérateurs privés par une structure à définir ?
- plusieurs structures autonomes en divers points du territoire
- une structure sur le territoire, avec des antennes sur d'autres sites (antennes permanentes ou saisonnières)
- une structure unique avec itinérance de certaines activités,...

il n'y a pas d'avis tranché, d'opposition forte, ni de consensus.

Cependant il ressort quelques idées-forces :

- il faut un accueil physique, une centralisation-coordination quelque part. Les OT préconisent parfois que le Syndicat s'en charge, ou que ce soit un des OT dans le cadre de l'OT de pôle avec une spécialisation sports nature, mais n'excluent pas que ce soit une structure existante privée.
- La création de toute pièce d'une structure « ad hoc » semble difficile et lourde
- L'idée d'antennes à l'année ou saisonnière irriguant le territoire séduit
- La simple coordination renvoyant vers des opérateurs semble insuffisante et peu efficace, mais une forte entraide et entente est indispensable
- Risque en cas de structure unique que des personnes se sentent évincées, et souhait pour certains de voir « rééquilibrer » l'offre du pays à travers ce développement et cette structuration des sports nature

C) Visites de « sites emblématiques » du territoire réalisées

- Mont Gargan : visite du site faite. Site exceptionnel, à valoriser absolument, par ex autour d'une idée simple : parcours VTT à profil descendant Mt Gargan-Châteauneuf (avec navette bus avant)
- Bussy : site très intéressant, mais « problème » du faucon. Contact à prendre avec le CAF Limoges, et avec les organismes de protection de l'environnement, pour voir comment exploiter sans dommage le site, qui est emblématique du Pays. Prévoir cependant déjà un « plan B » avec recherche d'un autre site école escalade facilement équipable.
- Vienne : Il faut absolument valoriser les parcours kayaks et canoë sur la Vienne, et ce sur 2 secteurs :
 - Nedde-Eymoutiers (pratique kayak type frenzy avec encadrement), qui comprend la traversée d'Eymoutiers
 - centrale de Bussy-Saint Léonard et aval (avec encadrement ou en location)

Pour cela, un débit d'étiage supérieur est indispensable. Des contacts ont été pris avec EDF, qui n'est pas opposé, bien au contraire. De plus une étude récente a été faite et commandée par l'établissement public territorial bassin de la Vienne qui gère le SAGE Vienne (domicilié à Feytiat). Selon cette étude, le débit minimum devrait passer de 500 l/sec, à 4 m³/sec (étude déjà faite et validée semble-t-il). Cette préconisation aurait été facilitée par le fait qu'un nouveau protocole existe sur la centrale de Civeaux, et nécessiterait moins d'eau (8 m³ au lieu de 10 m³). Reste à confirmer l'info et le calendrier et à s'attaquer aux obstacles comme les 4 seuils de moulins, avec une signalétique à faire + des aménagements futurs à voir. Reste aussi à étalonner les débits pour valider la faisabilité.

DOSSIER A SUIVRE IMPERATIVEMENT auprès de EDF.



D) Information sur les projets EDF à travers la création d'agences « Rivière et Territoire »

EDF a entrepris très récemment une démarche de consultation des territoires et de soutien aux projets, dans les zones où l'entreprise intervient de manière forte, notamment à travers ses ouvrages hydroélectriques. 2 agences chargées de piloter ces projets et cette démarche ont été créées à Rodez (2011) et à Tulle pour la vallée de la Dordogne (Février 2013).

Il est évident que le territoire Monts et Barrages sera rapidement concerné par une telle démarche autour de la vallée de la Vienne et de ses affluents. Les enjeux en terme économique et de dynamique de projets (partenariats publics-privés notamment), sont importants. Il est capital que les sports-nature et leurs acteurs soient présents dès la mise en œuvre de cette démarche sur leur territoire.

E) Les éléments validés par le comité de pilotage

1) Les grandes lignes du projet Pays Monts et Barrages (cf ordre du jour)

Les points suivants sont validés et considérés comme incontournables :

- fonctionnement à l'année
- au profit de toutes les populations, touristiques comme locales (dans le domaine social comme socio-éducatif, dans le domaine sportif aussi). Sans hiérarchie entre ces catégories et en fonction des demandes et des besoins qui apparaîtront
- multi-activité sport-nature sans spécialisation trop forte, et rajouter tir à l'arc et swin-golf dans la liste des activités à étudier, et pas seulement dans le cadre de la structure itinérante
- en privilégiant l'encadrement et le lien avec patrimoine et environnement, sans pour autant délaisser la possibilité de location et de pratique non encadrée
- sur une pratique ciblée comme plutôt de découverte, d'initiation et de loisir, et de caractère souvent familial

Les points suivants ont fait l'objet de discussions et de remarques :

- l'évènementiel sports-nature : il semble important pour « inaugurer » le plan de développement sports-nature du territoire, mais il est souhaité ne préparer cet évènement qu'une fois que les acteurs du terrain seront prêts et qu'une vraie politique sports-nature sera enclenchée. Pour autant, ça semble un objectif important en veillant à faire de l'évènement un moment ouvert (et grand ouvert) aux populations locales, avec des dimensions sportives certes mais aussi d'initiation-découverte ouvertes à tous
- Soutien par des investissements ou du fonctionnement ? Il semble beaucoup trop tôt pour définir une quelconque priorité. Le Pays aidera, c'est certain, mais il faut d'abord définir les besoins, établir un état des manques en équipements et voir comment les acteurs locaux peuvent et veulent s'engager sur cette action. Une fois la liste des équipements et les sites à équiper définis, il conviendra de réfléchir aux modalités d'animations. L'établissement d'une carte du Pays avec de manière très détaillée : les sites d'activités, les équipements, les établissements touristiques, scolaires, éducatifs, les acteurs associatifs ou privés des sports-nature,.... Permettra d'avancer considérablement dans ce travail.
- Le syndicat prendra dans le cadre de cette politique un rôle d'organisation générale du territoire, en laissant leur place aux pôles avec pour ces derniers un rôle à définir



2) Validation de la suite de l'action du prestataire

Les points suivants sont validés :

- Etablissement d'une carte détaillée des sites, acteurs (y compris ETAPS), et équipements sports-nature, ainsi que des hébergements touristiques et établissements éducatifs et socio-éducatifs
- visite des hébergements touristiques importants
- rdv avec animatrice rivière du syndicat et représentant(s) du pays d'art et d'histoire,
- rdv avec les 4 alsh et les acteurs scolaires du territoire
- rdv avec les 3 présidents de comcom, notamment celui de la Comcom de Noblat
- poursuite de la visite des sites importants de pratiques sports-nature
- rencontre des acteurs de terrains petit à petit y compris durant l'été, pour déterminer lesquels sont volontaires pour s'engager sur cette démarche
- dépouillement du questionnaire OT pour rendu en réunion de groupe de travail fin Septembre
- prochain groupe de travail le 11/7/2012

III) Réunion n° 2 du groupe de travail : les activités à valoriser (11/7/2012)

A) Les activités, leurs contraintes, leurs spécificités :

1) Présentation d'une carte regroupant les sites et les pratiques sports-nature

Différentes cartes du territoire avec l'implantation des sites ou activités sports-nature ont été présentées lors de ce groupe de travail, afin de croiser ces implantations géographiques avec celles des sites et équipements touristiques ou de loisirs.

Cette carte est fournie en annexes du document (page 60)

2) Tableau de présentation des activités sports-nature à valoriser sur le territoire

Il a été décidé de faire une présentation assez détaillée de chacune des activités sports-nature semblant posséder un fort potentiel de pratique ou de développement sur le territoire Monts et Barrages. Cette présentation fera ensuite l'objet d'un tableau de synthèse qui sera commenté lors du 3^{ème} groupe de Travail (Septembre), en exergue de la présentation des scénarii organisationnels (juridique, administratifs, etc...)



RANDO PEDESTRE

Contexte	L'activité phare du territoire, la plus pratiquée	Des thématiques très fortes : Art et Histoire, Mémoire et Résistance, Environnement et Parc	De nombreux itinéraires mais un territoire inégalement desservi (Châteauneuf et Peyrat en pointe sur ce plan)	Un site majeur à mettre en valeur : le Mont Gargan
Sites	Tout le territoire mais une très grande majorité de circuits pédestre inscrits au PDIPR sont dans la territoire Briance-Combade. Une spécificité le (ou plutôt les) itinéraires Route de Saint Jacques de Compostelle			
Descriptif	Grande densité de circuits, intérêts patrimonial, environnemental, historique très fort			
Pratique	Le plus souvent individuelle, sans encadrement, mais pratique aussi de groupes constitués (clubs de rando notamment) très autonomes en organisation. Gros potentiel de développement sur des produits à thématique forte avec encadrement (exemples des OT de Châteauneuf et Peyrat sont édifiants)			
Publics	Touristique bien sûr, mais aussi local, notamment sur des thématiques fortes			
Equipements, Matériel	Inscription de circuits à poursuivre, en lien avec le VTT si possible. Signalétique, création de sentiers d'interprétation patrimoniaux ou environnementaux			
Evènements ?	Il en existe de nombreux, dont la randonnée limousine fin Août. L'idée d'une "grosse" manifestation qui tournerait sur un site différent chaque année est à creuser			
Encadrement	BPJEP Activités Physiques pour Tous suffit. Mais le plus serait un partenariat fort avec le Pays d'Arts et d'Histoire et les guides du parc. Avec pour aboutissement, l'encadrement direct de sorties par ces intervenants, mais aussi la formation d'intervenants sportifs plurivalents par ces structures.			
A noter	Suivre de près l'évolution de la fréquentation de la Route Saint Jacques de Compostelle (des routes), et voir les hébergements dédiés			



VTT

Contexte	Des chemins très nombreux, mais pas forcément tous balisés ou entretenus. Peu de circuits en boucles ou étoiles	Des centres VTT labélisés sur Nedde (en lien avec VAL VVF) et sur Châteauneuf	Une forte volonté et un fort potentiel pour développer et professionnaliser cette pratique sur Saint-Léonard et Châteauneuf	Un manque criant de points de location hormis à Vassivière l'été.
Sites	Vassivière/Peyrat	Châteauneuf	Saint Léonard	Nedde
Descriptif	Location l'été par le CK Eymoutiers (activité forte), maison de Vassivière et ferme du Villards. Beaucoup de sentiers balisés et adaptés autour du lac et de Peyrat	Centre VTT labélisé "FFC", "à minima" (parcours, panneau info, point de lavage), mais très fort dynamisme et volonté d'avancer y compris vers de l'emploi. Plus le site extraordinaire du Mont Gargan	Un club local en devenir et en développement. Une forte volonté locale. Des itinéraires existants mais à recenser, nettoyer, baliser	Un centre VTT labélisé FFCT, en lien très fort avec VAL VVF, un club dynamique
Pratique	Surtout en location, mais pratique encadrée à développer sur des thématiques originales (faune, flore), avec des animateurs polyvalents	Pratique "club" (section de l'association Briance Roselle Aventure). Possibilité de tourisme en et hors saison. Fort potentiel d'activité locale (alsh, scolaires, familles, etc...). Manque du matériel de location	Exclusivement club à ce jour et sans location. A terme, pratique envisageable avec ou sans encadrement, avec besoin fort de location.	Touristique surtout (ouvert 15 Mai au 15 Septembre). 15 vélos en location. Circuits VTT et vélo route. Un salarié (Val Vvf) affecté à cette activité. 7 itinéraires
Publics	Tourisme, individuels et groupes. Partenariats plus forts à nouer avec les prestataires touristiques (CEVEO, campings,...). Pratique familiale et saisonnière, surtout individuelle.	Populations locales, une bonne partie de l'année. Le club et les jeunes scolaires notamment. Possibilité de tourisme "ponctuel" en avant saison sur des petits groupes.	Volonté et potentiel de pratique ouverte à tous (scolaires, alsh, familles, tourisme) sur le secteur.	Un club local, pratique individuelle.
Equipements, Matériel	Surtout location et animation, pas de besoin spécifique en structure, mais en matériel plutôt	Manque : matériel de location, point d'accueil permanent.	Dans le cadre d'un éventuel futur centre VTT, manquent : itinéraires à recenser, baliser, point d'accueil et lavage/réparation. Si création d'un équipement prévoir polyvalence canoë-kayak, voire autres activités	Existant : points de lavage au départ de chaque circuit, locaux, accueil, 7 itinéraires
Evènements ?		Une randonnée	Une randonnée par an	Une randonnée
Encadrement	Diplômes spécifiques Cyclisme (club, parcours les plus difficile, scolaires), mais aussi BPJEP APT (activités pour tous) avec connaissance de l'activité VTT pour tourisme, ALSH et parcours les plus aisés. Une formation minimale patrimoine et environnement dispensée aux intervenants serait un plus.			
A noter	Une pratique "emblématique" du territoire. Un lien à créer et bâtir entre les sites actuels et les projets émergents. Des itinéraires à créer, baliser, inscrire. Une itinérance à imaginer, par exemple dans le cadre de lien entre les différents sites ou centres. Des centres à faire évoluer vers le vélo route en l'intégrant dans les activités possibles (cf fiche vélo-route). Des liens à créer avec Pays d'Art et d'Histoire			



CANOE-KAYAK

Contexte	Un club, le CK Eymoutiers, qui est un des plus importants et des plus anciens de la région, et qui possède des salariés.	Une pratique "historique" avec le syndicat, puisque le Club fait des animations "itinérantes" sur tout le territoire depuis 20 ans. (Un exemple à copier dans d'autres activités ?)	La vallée de la Vienne qui "lie" et relie le territoire, une rivière qui peut et doit devenir plus emblématique et symbolique du Pays, mais des "problèmes" de débits (EDF) en amont de la vallée	Une multitude de lacs et étangs permettant une pratique aisée partout, notamment Vassivière bien sûr, mais aussi Bujaleuf
Sites	Vassivière	Vienne"amont"	Vienne à Eymoutiers	Vienne "aval"
Descriptif	Un lac se prêtant à cette pratique (découpé, accessible,...)	Parcours le plus technique et "sportif" (Nedde-Moulin Barthout))	Parcours "symbolique" de la traversée de Eymoutiers, plus aisé, ludique (débarquement sous le pont de la gendarmerie), et qui passe devant la base du Pré-Lanaud	A partir du Pont du Chalard, jusqu'en aval de Saint-Léonard. Un parcours magnifique de l'aval du barrage de l'Artige (Maulde) à Saint-Léonard
Pratique	Surtout en location, mais pratique encadrée existantes et à développer sur des thématiques originales (faune, flore, balades contées ou nocturnes) avec animateurs polyvalents	Exclusivement avec encadrement.	Très majoritairement avec encadrement, mais pourquoi pas un petit peu de location à la marge ?	Mixte : avec ou sans encadrement. Avec encadrement sur des groupes, sans encadrement sur des individuels
Publics	Tourisme, individuels et groupes. Partenariats plus forts à nouer avec les prestataires touristiques (CEVEO, campings,...). Pratique familiale et saisonnière, surtout individuelle.	Populations locales, une bonne partie de l'année. Le club et ses jeunes notamment. Possibilité de tourisme "ponctuel" en avant saison sur des petits groupes	Public local une bonne partie de l'année (club, mais aussi jeunes et aussi familles). Public touristique à capter (cadre, visuel, partenariat Buchou et OT...), qui pourra être individuel ou groupe	Tourisme surtout, mais locaux également (familles, jeunes, étudiants, aggro de Limoges). Parcours idéal pour ALSH et même colos en itinérance
Equipements, Matériel	Equipements : accès sans souci. Matériel à faire évoluer (kayaks de mer notamment pour "qualifier" l'offre)	Accès à améliorer, signalétique. Matériel spécifique (kayaks monoplaces, assez courts et autovideurs type "sit on top")	Accès à améliorer, signalétique. Matériel spécifique (kayaks monoplaces, assez courts et autovideurs type "sit on top")	Accès et franchissements de digues à améliorer et sécuriser (surtout à l'aval immédiat de St Léonard). Matériel canoë biplace autovideur + kayaks monoplaces
Evènements ?	Possibilité de courses kayak type "course en ligne" ou marathon	Difficile car aucune garantie de débit	Pourquoi pas un slalom ? Parcours aussi intéressant dans le cadre d'un raid nature incluant le canoë-kayak	Descente, ou manifestation type randonnée grand public ou partie d'un raid sports-nature
Encadrement	Diplômes spécifiques canoë-kayak (club, parcours les plus difficiles, scolaires), mais aussi BPJEP APT (activités pour tous) avec connaissance de l'activité canoë-kayak, pour tourisme, ALSH et parcours les plus aisés et les plans d'eau. Une formation minimale patrimoine et environnement dispensée aux intervenants serait un plus.			
A noter	Une pratique à développer, des possibilités sur tous les plans d'eau du territoire sur la base d'une structure itinérante, permettant de déplacer matériel et encadrement. Des éventuels "conflits d'usage" à résoudre ou prévenir avec les autres pratiques de plan d'eau (ski nautique, pêche,...)			



VELO ROUTE

Contexte	Une "histoire" forte (Raymond Poulidor, Antoine Blondin), à valoriser	Des routes adaptées	Une absence ou presque d'itinéraires spécifiques	Un manque d'information
Sites	Vassivière	Autres itinéraires à créer		
Descriptif	Hormis le circuit du tour de Vassivière, aucun circuit réel n'existe sur le territoire. La création de circuits en boucles avec différents départs semble impérative. Des circuits existent cependant dans le cadre du centre FFCT de Nedde. Un lien entre tous les circuits devra être ensuite trouvé, avec éventuellement itinérance ou création d'un tour du Pays Monts et Barrages en un ou plusieurs jours			
Pratique	Quasi exclusivement individuelle, sans encadrement et sans location			
Publics	Public spécifique individuel (le randonneur cyclotouriste) ou groupes (clubs vélo, notamment FFCT ou UFOLEP)			
Equipements, Matériel	Topo guide de qualité avec bonne information. Recensement des itinéraires (intérêt touristique, technique, dénivelé, qualité des routes, lien avec des hébergements, etc...)			
Evènements ?	Une grande "cycloportive" sous l'égide de Raymond Poulidor serait un formidable moyen de promotion de l'activité et du territoire (en lien avec un évènement VTT pourquoi pas)			
Encadrement	Diplômes spécifiques Cyclisme (club, parcours les plus difficile, scolaires), mais aussi BPJEP APT (activités pour tous) avec connaissance de l'activité Vélo. Mais peu de potentiel d'activité encadrée			
A noter	Le vélo route fait partie de l'histoire du territoire ! Des liens doivent aussi être trouvés avec le VTT à travers le ou les centres VTT du territoire.			



ESCALADE

Contexte	Un club FFME à Saint-Léonard, une pratique en début de développement au CK Eymoutiers (matériel et encadrant)	Un des 2 sites majeurs du département, à Bussy (falaise naturelle), cohabitation environnementale avec le faucon pèlerin, susceptible de réduire la période d'utilisation	Une "SAE" (structure artificielle d'escalade), à Saint-Léonard à mieux et plus utiliser au profit de tous les publics (scolaires, alsh, touristes,...)	Le CAF (Club Alpin Français) qui gère et utilise le site de Bussy
Sites	Bussy	SAE Saint-Léonard	Autre site à découvrir et équiper	
Descriptif	Site majeur, polyvalent avec tous les niveaux, et facile d'accès. Nécessite de clarifier la cohabitation avec le faucon.	Mur d'escalade artificiel au gymnase.	Le "conflit d'usage" de Bussy semble rendre plus prudent la recherche d'un autre site permettant une activité "loisir-découverte" en début de saison (Avril-Juin) pour des populations locales et jeunes (ALSH) et les 1ers touristes	
Pratique	Pratique individuelle avec son matériel propre, pratique club, notamment CAF Limoges, en encadrement. Potentiel fort CK Eymoutiers en tourisme et public socio-éducatif	Exclusivement encadrée (club et scolaires)	Serait exclusivement encadrée sur un tel site	
Publics	Peu de pratique touristique à ce jour, peu de pratique locale loisir. Pratique à ce jour individuelle avec son propre matériel. Mais potentiel d'activité avec encadrement, surtout sur individuels en tourisme et sur groupes locaux (alsh,etc...)	Surtout club et scolaires, utilisation plus élargie à imaginer (pratique loisir et de découverte, alsh, tourisme en été, etc...). Peut être aussi une activité de complément ou de remplacement en cas de mauvaise météo	Public surtout local (ALSH, jeunes), mais potentiel touristique en fonction de l'implantation	
Equipements, Matériel	Site bien équipé, soutien en achat matériel au CK Eymoutiers ?	Etudier d'éventuelles améliorations si nécessaire avec le club, soutien en achat matériel	Trouver le site, nettoyer, conventionner et équiper.	
Evènements ?	?	?	?	
Encadrement	Diplômes spécifiques escalade dans tous les cas, quel que soit le public. Soit BE ou BP, soit CS (certificat de spécialisation). Possibilité de diplômes fédéraux pour les ALSH et colos.			
A noter	Un site reconnu et à fort intérêt. Une cohabitation environnementale à clarifier. Une pratique touristique et même locale (hors club) à créer et développer, surtout si un autre site peut être équipé. Une pratique à lier sur le territoire (encadrement et matériel) avec la "GEA" (Grimpe Encadrée dans les Arbres)			

"GEA" (Grimpe Encadrée dans les Arbres)

Contexte	Pratique originale, innovante, en plein devenir	Un prestataire (CK Eymoutiers) qui se "lance" dans l'activité	Des sites très adaptés sur le territoire (les arbres manquent pas !)	Une pratique itinérante et très aisée, sans gros matériel
Sites	PARTOUT OU IL Y A DES ARBRES !			
Descriptif	Le concept est celui d'amener la pratique auprès du public demandeur, du moment que des arbres sont proches. On utilise les arbres comme support à l'escalade, aucun matériel permanent ne demeure après l'activité			
Pratique	Pratique exclusivement encadrée			
Publics	Très fort potentiel touristique, si des partenariats peuvent être noués avec les prestataires (villages-vacances, campings, gîtes, etc...), car l'activité se fait sur place et ne nécessite pas de déplacements des touristes. Image forte liée à l'enfance (grimper dans les arbres !). Potentiel très fort aussi en local (scolaires, ALSH, jeunes,...), mais les exigences en encadrement doivent être clarifiées et des garanties doivent être apportées en terme de qualité et intérêt de la prestation (temps d'activité réelle par ex)			
Equipements, Matériel	Matériel "itinérant" nécessaire (cordes, petit matériel, etc...). Le CK Eymoutiers en possède déjà un "kit". Un second parc matériel pourrait être utile pour doubler l'activité si forte demande à terme			
Evènements ?	?			
Encadrement	Diplômes spécifiques escalade dans tous les cas, quel que soit le public. Soit BE ou BP, soit CS (certificat de spécialisation). Exigences de diplômes à clarifier auprès de certains publics, notamment scolaires			
A noter	Potentiel et image forts même hors été. Nécessite encadrement spécifique, et certainement polyvalence pour compléter l'emploi du temps d'un éventuel animateur.			



COURSE D'ORIENTATION

Contexte	Des sites avec cartes et parfois parcours permanents	Une pratique en plein développement sur la région, en loisirs comme en sport compétitif et évènementiel	Des sites de pratique potentielle nombreux et adaptés (forêts communales ou domaniales notamment)	Une activité peu chère en équipement et ouverte à tous les publics, mais qui a besoin d'animation
Sites	Bujaleuf	Eymoutiers	Ile de Vassivière	Autres parcours potentiels : dans beaucoup d'endroits, mais notamment Forêt de Châteauneuf-Sussac, Forêt de La Geneytouse, autour de l'ALSH de St Léonard, centre-ville de Saint Léonard, Mont Gargan, etc...
Descriptif	Parcours permanent (c'est-à-dire carte et balises permanentes), mais site à revoir, car peu adapté à une pratique de découverte (dénivelé, difficulté, etc...)	Parcours permanent autour du Village Vacances du Buchou + carte du centre-ville (sans balises permanentes)	Parcours permanent (carte et balises permanentes en cours)	Choisir des sites à fort potentiel et susceptibles d'accueillir des évènements
Pratique	Peut être individuelle ou groupe sans encadrement, mais cela reste peu développé. L'animation des sites voire le réel encadrement de l'activité semble un plus évident, au moins dans la phase de lancement de l'activité			
Publics	Très fort potentiel local (scolaires, alsh, familles) surtout si bonne animation des sites. Mais potentiel touristique à terme et possibilité forte d'accueil d'évènements (ex course nationale en Mars 2013 autour de Masseret : 1000 personnes accueillies sur un week-end). Public individuel ou groupe. Activité très intéressante en appont d'autres activités.			
Equipements, Matériel	Très peu de besoin en équipement. Mais nécessité de cartographier les sites choisis et utilisés (1000 € env le km2 de carte)			
Evènements ?	Très fort potentiel d'accueil d'évènements si sites intéressants et acteurs locaux motivés. Evènements type loisirs découverte également possibles (fête de l'orientation)			
Encadrement	BPJEP APT (activités pour tous) suffit, avec connaissance de l'activité Orientation			
A noter	Pratique possible sans parcours permanent, voire même sans carte spécifique CO, en utilisant de simples cartes IGN 1/25000ème, avec seulement des balises et des poinçons (cf fiche structure itinérante)			



PECHE

Contexte	Un Pays d'eau, de lacs, d'étangs et de rivières	Une bonne qualité de l'eau, un bon peuplement piscicole	Peu d'encadrement, surtout en loisir ou école de pêche, mais des guides de pêches sur le territoire avec une forte motivation	Des parcours spécifiques (carpes, no kill,..) et des mises à l'eau aménagées
Sites	Partout !			
Descriptif	L'activité pêche recouvre beaucoup de pratiques selon les sites et les techniques (étangs, lacs, rivières, ruisseaux), un fort potentiel existe aussi sur la pêche des écrevisses américaines (nuisibles), car c'est une activité ludique, aisée, très peu onéreuse, accessible à tous les âges avec très grande densité de prises.			
Pratique	Quasi exclusivement individuelle, sans encadrement et sans location de matériel à ce jour, mais le potentiel pourrait exister en matière de pratique encadrée pour peu que l'offre se développe.			
Publics	A la fois local (ALSH, jeunes, écoles de pêche, familles sur la pêche aux écrevisses), mais aussi touristiques (individuels sur des prestations pêche carnassiers et mouches avec accompagnement, groupes sur des écoles de pêches types campings ou villages-vacances).			
Equipements, Matériel	Matériel de pêche, éventuellement bateau. Inventorier d'éventuels besoins en accès à l'eau sur tel ou tel site			
Evènements ?	?			
Encadrement	Diplômes spécifiques pêche (BP JEP pêche) mais aussi BPJEP APT (activités pour tous) avec connaissance de l'activité, notamment pour séances découverte, tourisme et enfants			
A noter	Valoriser une pratique encadrée moins élitiste qu'actuellement, avec une part plus grande faite aux écoles de pêche et à des activités moins individualisées et de moins haut niveau financier			



EQUITATION

Contexte	Une des activités fortes du territoire, mais en déclin	Des structures d'accueil non associatives, souvent en difficulté	Une capacité d'accueil parfois limitée	
Sites	Eurocentaure	Ferme des Villards (Peyrat)	Les Anes de Vassivière	Les chevaux de Toulondit (Eymoutiers)
Descriptif	Centre équestre privé avec gros % de pratique type "club" et très peu de tourisme, mais 6000 1/2 journées d'activités par an, et pourtant structure fragile	Activité équestre "accessoire". Accueil limité à 6 ou 8 personnes	Structure très dynamique, emblématique du secteur avec des produits originaux (rando itinérante par ex)	Structure avec très faible capacité d'accueil (2 à 3 personnes)
Pratique	Le plus souvent individuelle, avec encadrement, mais il y a aussi une demande aussi de groupes constitués avec la difficulté de les accueillir dans la majorité des cas			
Publics	Local à ce jour en grande majorité (type club d'équitation), mais potentiel fort de développement en tourisme si l'accueil est adapté notamment à des groupes. Potentiel aussi en groupes locaux types ALSH, voire scolaires mais soutien financier indispensable, avec là encore un travail à mener sur les capacités d'accueil			
Equipements, Matériel	Soutien éventuel à certains centre équestres ???			
Evènements ?				
Encadrement	Diplômes spécifiques équitation.			
A noter	Fragilité forte de ce secteur qui nécessite un suivi et une surveillance forte sous peine de risquer de voire disparaître l'offre d'activité			



STRUCTURE ITINERANTE SPORTS NATURE MONTS ET BARRAGES

Contexte	Un territoire vaste, une population disséminée, des sites de pratiques éclatées	Un coût de transport rédhibitoire pour certains publics (scolaires, ALSH)	La volonté des touristes d'être le plus souvent "servis à domicile" en activités !	La volonté d'animer TOUT le territoire et TOUS les publics
Sites	Créer une STRUCTURE ITINERANTE SPORTS NATURE MONTS ET BARRAGES susceptible d'intervenir en tous points du territoire et sur une gamme étendue d'activités sports-nature.			
Descriptif	Un véhicule, une remorque polyvalente et modulable, un "kit matériel" permettant de faire pratiquer les activités suivantes : tir à l'arc, sarbacane, swin-golf course d'orientation, VTT, kayak, pêche, escalade et GEA. A noter que le CK Eymoutiers possède déjà ce type de structure, même si la gamme d'intervention est pour l'instant plus limitée (kayak, vtt, GEA,...)			
Pratique	Exclusivement encadrée bine entendu			
Publics	En priorité le public local tout au long de l'année (scolaires, ALSH, fêtes de villages, etc...), mais aussi le tourisme avec des interventions sur des sites d'accueil (campings, villages-vacances) ou en coorganisation avec des OT			
Equipements, Matériel	Cf descriptif			
Evènements ?				
Encadrement	BPJEP Activités Physiques pour Tous suffit sauf en escalade et GEA. La connaissance des diverses activités est bien entendu indispensable.			
A noter				



B) La pratique sports-nature en ALSH dans le territoire Monts et Barrages : constats et perspectives

Une visite complète des 4 ALSH, doublée d'un entretien de 2 h environ a été effectuée à la fin du printemps 2012. Le tableau ci-dessous résume le contenu de ces entretiens, ainsi que la prospective sports-nature pouvant en résulter :

Structure	Caractéristiques	Public	Etats des Lieux Sports-Nature	Prospective Sports-Nature et souhaits
ALSH Peyrat Loisirs Jeunes	Association, 4 salariés (3 ETP), travail en périscolaire, les mercredis et vacances scolaires sauf Noël Convention avec mairie pour les locaux de l'école (mad gratuite) Subvention Comcom + Commune. Budget 100 000 € Encadrement : 2 bafd, 4 bafa	4 à 14 ans (très peu de 12-14 ans) 80 adhérents à l'année : Fréquentation : 20 tous les soirs en périscolaire 15 les mercredis 15 à 20 en vacances 3 camps par an (pâques 4-14 ans, été 4-8 ans et 9-14 ans), surtout en Corrèze	Une pratique sportive en périscolaire mais pas de sports-nature (hip-hop, cirque, karaté) Une pratique sports-nature occasionnelle en alsh : accrobranches, ski nautique, kayak (mais que sur mini-camps, rien sur place : lac de Peyrat), pas d'équitation car les enfants pratiquent déjà souvent, pas de tir à l'arc alors que matériel sur place !, un peu de pêche sur mini-camps (pas sur place). Pas de VTT (alors que possession de 15 BMX sur place !), pas de CO	Avoir plus d'infos de la part des prestataires autres que ceux avec lesquels l'ALSH travaille : Ski nautique Pierrefitte et Acrobranches. Le coût de l'activité est un frein, mais possibilité de bénéficier d'un bus 33 places fourni par la commune avec chauffeur, et pouvant être « partagé » (par ex avec l'ALSH d'Eymoutiers) Très intéressé par une vraie offre sports-nature, amis avec des tarifs abordables (10-12 € par enfant max) Projet de partenariat fort avec ALSH Eymoutiers (Buchou) sur projets et activités Projet d'accueil de jeunes à venir, avec regroupement d'ados sur un camp restant dans le territoire Utilisation optimale du matériel possédé (arcs, BMX,...) Mise en place d'animation canoë-kayak sur le lac de Peyrat
ALSH Briance Combade	Géré par la collectivité locale (comcom), 1 directeur salarié à temps plein par comcom (beatep environnement) , 1 directrice adjointe sur ¾ temps (bafd) + animateurs selon nombre d'enfants Ouvert tous les mercredis et toutes vacances scolaires sauf Noël. Ne gère pas le périscolaire (ass autre)	Alsh 4-12 ans Ados 11-17 ans 177 adhérents 4-12 ans 40 ados (32 hors séjours) Fréquentation : 4-12 ans : 25/30 en moy Ados : 10/12 en moy (n'existe que depuis 2010) Fréquentation supérieure en juillet-août 2 camps 8-10 ans chaque été (Vassivière, Corrèze) Des séjours ados + grands ailleurs	Beaucoup de sports-nature sur les camps extérieurs ! Dans le territoire : canoë à Vassivière, GEA à Vassivière et sur place, escalade à Bussy, un peu de CO sur place avec CK Eymoutiers, rando pédestre sur thématique, rando VTT (qq VTT de l'alsh + ceux du centre VTT), pêche avec encadrement propre (étangs communaux de Châteauneuf et Neuvic-Entier) Pas de tir à l'arc . Un seul réel prestataire : CK Eymoutiers, plus d'équitation sur le territoire proche, obligé de se déplacer	Très intéressé pour développer le sports-nature, surtout avec des activités sur place (réduction des coûts de transports). Le frein n'est pas forcément financier aujourd'hui mais de manque de prestataires et d'offre. Activités souhaitées : canoë sur place (plans d'eau de Châteauneuf et Neuvic), CO en forêt de Châteauneuf à 1 km du centre-ville avec fort potentiel histoire (résistance), patrimoine, légendes... Escalade à St Léonard, tir à l'Arc et sarbacane sur place, prêt à répondre au projet semaine de 5 jours, mais peu de relations actuelles avec Education Nationale Souhaite un partenariat avec les autres ALSH (qui n'existe pas aujourd'hui)



<p>ALSH De Noblat</p>	<p>Alsh géré par le Foyer Rural, mais les locaux et la directrice sont mis à disposition gratuitement par la comcom. Tarif unique qq soit la provenance des enfants. 1 animatrice jeunesse permanente salariée association. 3 animateurs les mercredis, 8 l'été, ouvert tous les mercredis et vacances scolaires sauf Noël. Locaux : grand parc</p>	<p>Enfant : 4-12 ans sur le centre Ados : ALSH ados (13-17 ans) sur le Foyer Rural. Fréquentation moyenne : 30 enfants pendant vacances scolaires, 35 les mercredis 15 à 20 ados (fonctionne bien sur les 12-15 ans surtout depuis que activités spécifiques) Séjours mini-camp 4 jours, 1 séjour ski 12-17 ans, des séjours ados + longs</p>	<p>Très peu d'activités sports-nature sur le secteur car pas assez d'offre. Très peu le mercredi par volonté, manque d'offre et prise en compte financière. Sur les vacances, plus d'activités de ce type, notamment avec les clubs sportifs (escalade par ex), rando pédestre en interne, pas de VTT car pas de matériel et pas de prestataires, pas de canoë depuis longtemps sauf sur camps, escalade sur SAE locale seulement, pas de tir à l'arc ni sarbacane, école de pêche à Beaufort, CO avec animateurs du centre, plus d'équitation depuis assez longtemps (avant avec Eurocentaure)</p>	<p>Les sports-nature pourraient accompagner le projet pédagogique de l'alsh de manière idéal (connaissance du patrimoine et de l'environnement) Demande forte en équitation à assumer Intérêt pour kayak sur place (20 mn à pied de Beaufort), Tir à l'arc/sarbacane sur place, GEA sur place dans le parc, VTT, escalade sur rochers naturels, Swin-golf et frisbee. Toutes ces activités pourraient être très attractives, notamment sur le projet 13/17 ans, mais aussi auprès des 10-12 ans</p> <p>A noter que le site est idéal avec un très grand parc pouvant accueillir de la multi-activité : swin-golf (parcours permanent), frisbee-golf (parcours permanent), tir à l'arc/sarbacane, GEA, VTT sur parcours découverte, parcours d'orientation permanent,...</p>
<p>ALSH Eymoutiers La clé des Champs</p>	<p>Association avec convention tripartite entre association « la clé des champs », commune d'Eymoutiers, FOL 87 101 000 € budget. 1 directrice à l'année 130 h cdi, 1 animatrice à l'année 90 h cdd (salariés FOL 87)</p>	<p>79 enfants inscrits, de 3 à 14 ans (surtout 3-11 ans en fait) + 45 en périscolaire Fréquentation moy : entre 15 et 20 les mercredis et vacances scolaires (fermé 1 semaine à Noël). 1 mini-camps l'été Projet ados 13-17 ans en cours depuis 2 ans</p>	<p>Pratique sports-nature mais de manière décousue et non suivie, mais certaines semaines à thème avec notamment du tir à l'arc (10/an), de la GEA (2 à 3/an), canoë (2 à 3/an), pêche (10/an), swin-golf (5/an), CO et rando pédestre sur place souvent. Pas de vtt Escalade à Bussy jamais Prestataires : CK Eymoutiers, Profession Sport, sensacimes, animation en interne</p>	<p>Avec 1 offre + conséquente et avec un soutien financier à cette offre, la demande pourrait être plus forte, si l'activité n'est pas trop chère. Souhait d'avoir un seul prestataire ou coordinateur e matière de sports-nature (faciliterait les choses) Importance de la proximité, car moins cher (pas de transport) et pas de perte de temps. Importance d'une pratique canoë-kayak sur place dans Eymoutiers. Difficile de faire de l'équitation par ex : + cher et transport. Intérêt de la pêche avec un guide sur une prestation école de pêche sur place Intérêt d'un parcours CO + important incluant le centre-ville d'Eymoutiers. Souhait de coupler des actions avec les autres alsh pour certaines activités par exemple ou des projets communs (équitation, escalade sur la sae de st léonard,...)</p>



C) La vision des sports nature auprès d'acteurs locaux :

1) Des acteurs touristiques : VV du Buchou, CEVEO Pierrefitte, camping de Beaufort St Léonard

Structure	Caractéristiques du site	Public	Etats des Lieux Sports-Nature	Prospective Sports-Nature et souhaits
CEVEO Pierrefitte	<p>Ouvert 6/4 au 23/9, 2 salariés à l'année, 20 en saison, 10 en après-saison- 450 lits,85 logements durs, 45 emplacements camping. Ecolabel</p> <p>Taux de remplissage : Été 80 à 100 %, variable hors saison. Séjours que semaine en été, mini 2 nuits hors été</p>	<p>Familles en été, qq séminaires CE (surtout allotements), groupes (70% en avant-saison) : regroupements familiaux et associations diverses. Qq classes vertes, groupes sportifs parfois : aviron, rando, vtt (petits groupes), motards.</p> <p>Handicapés : régulièrement mais petits groupes. Structure d'accueil très adaptée pour groupes</p>	<p>1 animatrice sport sur site l'été.</p> <p>Sports-nature : que location canoë avec CK eymoutiers</p> <p>Manque de professionnalisme, de constance dans l'offre, manque d'infos et de relations avec les prestataires, qui ne viennent par ex jamais aux pots d'accueil</p> <p>Seuls prestataires : ferme des Villards (très bien mais faible capacité) et CK Eymoutiers sur loc canoë et balade enfants.</p> <p>Manque loc VTT sur site, et guide de pêche ou école pêche, aucun contact voile</p>	<p>Canoë-kayak : sortie encadrée adulte ou famille, descente de la Maulde</p> <p>Tir à l'arc et sarbacane : sur site</p> <p>Course d'orientation : 10 hectares sur sites disponibles pour carte</p> <p>Un école de pêche sur site</p> <p>Prestations aviron, ski nautique et voile à développer</p> <p>Un topo guide VTT complet</p> <p>Des prestations quad-moto</p> <p>Ok sur principe d'une « semaine sports-nature », surtout en avant saison, et pourquoi pas en planning partagé avec d'autres structures (Nedde par ex)</p> <p>Ok pour évènement sport-nature en avant-saison, si tous publics</p> <p>Demandeurs d'une journée des prestataires sports-nature en avant-saison (tour du lac en « relais-sports », avec OT)</p> <p>La création d'un pôle sports-nature est capital car ça pallierait au manque d'identité du territoire.</p> <p>Intérêt de prestations « retraités actifs »</p> <p>Prééminence de prestations encadrées ou d'activités sur topos très détaillés</p>
VV du Buchou Eymoutiers	<p>Gestion FOL 87, ouvert toute l'année, emplois à l'année (2 à 3) 200 lits</p> <p>Remplissage difficile hors été et même parfois en été. Du monde de Avril à fin Novembre, surtout avril/juin (we + scolaires), été (familles IME, et peu de colos), automne (we + séminaires)</p> 	<p>Touristes mais aussi structure très ouverte à la demande locale , accueil l'alsh d'Eymoutiers géré par la fol 87.</p> <p>Tous publics : 1/3 familles et individuels (mais difficile), 1/3 enfants/ados (colos-scolaires), 1/3 groupes (sportif, regroupements, séminaires rares, et seniors : peu).</p> <p>Structure « groupes » (4 salles d'activité)</p>	<p>Pas d'animateur mais recours aux prestataires locaux.</p> <p>Des activités proposées en direct : étang de pêche (carte et matériel), parcours CO permanent sur place, VTT (10) en prêt gratuit.</p> <p>Travail surtout avec CK Eymoutiers (kayak, escalade, GEA), Sensacîmes (GEA, escalad'arbres), et Profession Sport (tir arc, swin golf) ponctuellement. Rares demandes randonnées, équitation avec centres locaux mais capacité trop faible)</p>	<p>Développer une offre tous publics plus conséquente : escalade , GEA , pêche, kayak sur place dans Eymoutiers. Faire une place plus grande aux activités sur site pour éviter tous transports. Qualité des guides rando pédestre forte (PNR, Pays d'Arts et d'Histoire), mais manque de communication. Manque un lien plus fort E ymoutiers-Vassivière, car peu d'infos sur les activités Vassivière (voile ? ski nautique, aviron ?) Manque de circuits pédestres et surtout VTT au départ d'Eymoutiers, et d'un circuit de footing de 1 h environ.</p> <p>Très intéressé par le principe d'une semaine Sports-nature en partenariat avec l'OT d'Eymoutiers par ex.</p> <p>Lier la carte CO du village-vacances avec celle du centre-ville d'Eymoutiers, pour avoir une offre plus intéressante et ouverte à tous. Créer un parcours swin dans le village-vacances</p> <p>Développer un produit St Jacques de Compostelle</p> <p>Créer un document sports-nature du Pays, avec une meilleure promotion et une stabilité des prestataires.</p>

Camping de Beaufort	Camping en gestion communale au bord de la Vienne en amont de St Léonard 89 emplacements, 12 locatifs, 250 personnes	Public groupes en Mai, de Juin à Septembre, surtout familles, couples ave enfants et seniors principalement	Aucune activité sports-nature organisée actuellement ! Demande forte pêche et randonnées pédestre	Créer une offre sports-nature avec les prestataires locaux (escalade sur la SAE, canoë découverte et mini-randonnée sur 5 km en amont depuis le barrage de l'Artige, VTT, pêche encadrée, tir à l'arc sur place, etc... Semaine sports-nature en lien avec l'OT de Noblat, et ouverte à des personnes extérieures au camping par ex.
----------------------------	---	---	--	---

2) Des acteurs associatifs : CK Eymoutiers, Association Briançonnais Roselle Aventure, VTT Miaulétois

Structure	Caractéristiques	Public	Etats des Lieux Sports-Nature	Prospective Sports-Nature et souhaits
Association Briançonnais Roselle Aventure	Association à l'origine ufolep, création d'une section FFC en 2011, qui sert de support à une activité VTT	27 licenciés FFC, 2 classes VTT au collège de Châteauneuf, une école VTT tous les samedis (de 4 à 16 ans). Des cadres fédéraux (BF3, BF1 en formation)	Existence d'un centre VTT labellisé mais un peu en sommeil et à relancer. Organisation d'une rando VTT début juillet. partenariat avec le collège. Convention avec un Gite à La Croisille. Pas de matériel propre Pas d'emploi	Aménagement d'un terrain trial-descente VTT en cours autour du plan d'eau. Achat de matériel. Prestations tourisme, scolaires et alsh à imaginer, dans le cadre d'une offre globale. Travail à finaliser sur le PDIPR + relance du centre VTT avec tout le balisage à refaire. Pas opposé à l'idée d'un emploi, bien au contraire ; capacité à le gérer vu l'expérience des dirigeants en ce domaine
CK Eymoutiers	Association à l'origine club canoë-kayak, devenu depuis qq années un prestataire sports-nature plus diversifié Budget : 74 000 €	Scolaires du Pays en canoë-kayak, alsh du secteur ou centres de vacances en visite, touristes l'été, surtout vers Vassivière 1 salarié à l'année (formation STAPS + kayak)	Passage progressif du tout kayak à une offre plus large (loc VTT, escalade, GEA, CO,...), et du tout éducatif à une place du tourisme de plus en plus importante (Vassivière notamment). Maintien du club de kayak fédéral à un bon niveau en parallèle de ce développement	Diversifier encore les prestations offertes (swin-golf, tir à l'arc, sarbacane, etc...) Créer un 2 ^{ème} emploi à temps plein, professionnaliser encore plus la démarche Devenir prestataire touristique fiable même hors été, avoir 1 offre plus permanente Sécuriser le fonctionnement global matériel, administratif et financier pour devenir une réelle Station Sports Nature, sans mettre en danger la pratique club FFCK
Association VTT Miaulétois	Association affiliée UFOLEP	Pratique club, 30 licenciés, pas encore d'école de VTT, pas d'encadrement	Pas de matériel propre, un réseau de chemin important à baliser, un soutien fort de la Comcom, une randonnée annuelle	Volonté très forte de la comcom de devenir porteur d'un projet centre VTT (ou base VTT), alliant réseau de chemin, point d'accueil-lavage, matériel VTT, et même salarié affecté tout ou partie de son temps sur cette activité, mais avec une volonté de diversification de l'offre à terme.



3) Un acteur privé commercial : centre équestre Euro-Centaure

Structure	Caractéristiques	Public	Etats des Lieux Sports-Nature	Prospective Sports-Nature et souhaits
Centre Equestre Eurocentaure	Entreprise, 1 gérant, 1 salarié 80%, 2 apprentis 133 000 € de CA, pas de subvention, locataire du centre. Gère un gîte 8/10 personnes pour touristes/familles, non habilité groupes Situation financière difficile. 2 éducateurs sportifs diplômés	80 % de public local, 20 % de touristes 80 à 100 adhérents, 70 licenciés, pratique compétitive mais avec objectif loisirs surtout. Alsh rare (1 %), pas de colo, pas de scolaires. Ouvert tous les jours du Mardi au samedi toute l'année	Prestations surtout d'enseignement (club ou non), Pas de diversification d'activité, ou d'activité de complément. 27 000 € de gardiennage-pension de chevaux sur 133 000 € de CA. Capacité d'accueil 20 personnes par heure (moitié poneys, moitié chevaux) Un manège abrité 50 X 20 m Problème majeur : stabilité de la clientèle à l'année, pas d'afflux touristique fort l'été. 6000 h de prestations par an	Besoin d'activités de complément sur site permettant d'attirer des groupes (tir à l'arc par ex) et de faire tourner sur les activités Diversifier les publics (aucune colo, peu d'alsh, pas de scolaires) Renforcer la prestation Ethologique, notamment par l'accueil de jeunes et moins jeunes en difficulté, car le centre et ses cadres ont une grosses expérience en ce domaine. Mieux communiquer localement et auprès des touristes avec les OT par ex.

D) Résultat de l'enquête OT auprès du public

Le très faible nombre de réponses (17 !) n'autorise aucune analyse, mais les résultats confirment :

- la prééminence de la demande en rando pédestre, VTT puis canoë, et enfin GEA
- des demandes renouvelées de canoë sur St Léonard
- un manque de boucles et itinéraires VTT et rando reconnus, et un Manque de promotion et d'image sports-nature
- une demande équilibrée entre toutes les tranches d'âges, et entre touristes « locaux-régionaux » et hors région
- des pratiques diversifiées : individuels, familles, pratiquants et peu de débutants (en lien avec manque d'information)

E) Retours sur la réunion

Cf le compte-rendu de la réunion fourni en annexes pages 61 et 62



IV) Réunion n° 3 du groupe de travail : les scénarii organisationnels au niveau du territoire

A) Tableau récapitulatif des activités et sites sports-nature du territoire

	Des activités	Des sites	Des acteurs impliqués	Projets en cours	Projets souhaitables	Des interrogations
Les activités emblématiques prioritaires	rando pédestre	Des sentiers dans le pays entier, notamment autour de Chateauneuf et Peyrat	OT de Chateauneuf et ANACR (autour de la mémoire), associations locales, Pays d'Art et Histoire	inscriptions PDIPR à poursuivre	partenariat à instaurer avec le PNR, relier les itinéraires, créer de l'itinérance	Une procédure d'inscription au PDIPR lourde et complexe
	le VTT (et cyclo route)	Nedde-Chateauneuf Saint Léonard	Briançe Roselle Aventure, VTT Miaulétoù, CK Eymoutiers (surtout location), centre VTT Nedde	Relance du centre VTT de Châteauneuf	Base VTT à St Léonard, un Club VTT fort (avec emploi) sur Châteauneuf	manque de professionnalisation, sentiers et itinéraires à consolider et relier, cloisonnement de l'activité vtt et isolement
	le canoë-kayak	Vassivière et Lacs, Vienne "amont", Eymoutiers, Vienne "aval"	CK Eymoutiers	Aménagements à poursuivre, créer de l'itinérance	Débits de la Vienne à améliorer, offre insuffisante sur la Vienne, et sur étangs ou lacs de barrages	Négociations EDF
Les activités de complément	Course d'Orientation	Eymoutiers, ile de Vassivière, Bujaleuf	Pas de club porteur	Eymoutiers (lien Buchou-centre ville)	Saint Léonard (ALSH + centre-ville), Forêt de Châteauneuf, évènements	"Rénovation" du site de Bujaleuf?, quelle animation sur les sites ? le lien avec les structures touristiques ?
	Pêche	Lacs et cours d'eau du territoire	Plusieurs guides interviennent déjà, + les APPMA		Un nouveau type d'offre à promouvoir (groupes, école de pêche, écrevisses,...)	
	Equitation	Le Chatenet, Peyrat, Vassivière, Eymoutiers	Eurocentaure, Ferme des Villards, Anes de Vassivière, Chevaux de Toulondit		Trouver des activités de complément sur sites pour faciliter l'accueil	Manque de capacité d'accueil, fragilité
	Escalade	SAE de St Léonard, Rocher de Bussy	CK Eymoutiers, Grimpeurs de Noblat, CAF Limoges		Un autre site naturel à trouver, ouvrir la SAE de St Léonard à d'autres publics et d'autres périodes	Utilisation de Bussy difficile à certaines périodes, manque d'encadrement
L'itinérance	Structure itinérante Sports nature (swin-golf, orientation, VTT, tir à l'arc, sarbacane...)	Sur tout le territoire, en complément des activités déjà listées	CK Eymoutiers (possède déjà une unité itinérante)	Compléter l'offre du CK Eymoutiers	Créer une 2ème unité itinérante ailleurs ?	
	Grimpe Encadrée dans les Arbres	Sur tout le territoire, là où il y a des arbres !	CK Eymoutiers	Développer cette activité		Réglementation scolaires

B) Les scénarii de fonctionnement

Aujourd'hui l'animation professionnelle est basée sur le CKC d'Eymoutiers qui dispose d'un animateur sportif

Le projet de structuration sur les activités emblématiques prioritaires devra prévoir l'embauche d'au moins un animateur supplémentaire.

Ces « permanents » seront ensuite aidés de saisonniers pendant la période touristique.

Coordination/Développement		Les « + »	Les « - »
3 structures en totale autonomie	3 structures autonomes identifiables, 1 par comcom (ex CK Eymoutiers, Briance Roselle Aventures et VTT Miaulétoù,...), qui s'engagent sur un projet défini et soutenu par le Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité, rapidité de mise en œuvre, - projet qui "colle" aux "infra-territoires", relation directe avec chaque communauté de communes 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de cohérence et de cohésion, - Risque rapide de concurrence ou de protectionnisme - on multiplie les tâches administratives - difficultés à mutualiser du matériel - difficulté de planning d'activités commun
3 structures avec une coordination	par une association nouvelle à créer	<ul style="list-style-type: none"> - association qui permettrait de mutualiser le matériel et les tâches administratives - coordination de l'action des 3 structures 	-problème de l'animation de cette association et de sa vie
	par un "comité de suivi"	<ul style="list-style-type: none"> -évite la lourdeur de la création d'une association , - intègre tous les élus et représentants de la société civile dans un organe effectuant le suivi et le contrôle des actions des 3 structures locales, - veille à la cohérence et à la coordination du projet de Pays 	<ul style="list-style-type: none"> -pas de valeur juridique du comité, simple organe de suivi, de contrôle - risque d'essoufflement assez rapide, - risque d'écart entre les problématiques de terrain et la volonté du comité de suivi
	par le syndicat via une création ou une évolution de poste	<ul style="list-style-type: none"> - garant de continuité, car le syndicat continue de suivre le projet à travers la pérennité du groupe de travail actuel . - chef de projet sports-nature avec un rôle de coordination 	- difficulté de coordonner des associations qui ont chacune leur centre de décisions



Coordination/Développement	Les « + »	Les « - »	
Fonctionnement totalement intégré au syndicat	Le syndicat devient employeur	<ul style="list-style-type: none"> -garant de la cohérence du projet -facilité juridique d'intervention quel que soit le diplôme des animateurs FPT 	<ul style="list-style-type: none"> - les structures locales sont moins impliquées - Coût pour la collectivité
Création d'une association à l'échelle du Pays	L'association devient employeur des animateurs sportifs avec un salarié coordinateur/développeur	<ul style="list-style-type: none"> - cohérence du projet, -simplification des interventions car une seule structure, - originalité du projet, - peut permettre de "réinjecter" des emplois et des salariés déjà existants dans les structures locales. -Un salarié chef de projet donc impliqué de manière forte dans le fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> -, impossibilité en principe de percevoir des subventions durant 1 an avant agrément Jeunesse et Sports. - Incertitudes de fonctionnement : quelle composition des instances dirigeantes ? Quel degré d'autonomie de l'association ? Que deviennent les associations "locales" (fusion, absorption, maintien sans emplois ?) -Place des structures fédérales, des clubs ?
Evolution d'une association déjà existante : CKEyroumoutiers ou autre, vers une association de pays	L'association devient employeur des animateurs sportifs avec un salarié coordinateur/développeur	<ul style="list-style-type: none"> -rapidité de mise en œuvre, par simple AG extraordinaire modifiant statuts et nom de l'association support choisie, - possibilité de percevoir des subventions tout de suite (agrément acquis), intégration possible de salariés préexistants, aides à l'emploi possibles notamment sur création d'un emploi de chef de projet qui n'existe pas encore 	<ul style="list-style-type: none"> quel choix d'association support ? - Risque de conflit ou de territorialiser l'association sur l'une ou l'autre des parties du pays ? -Difficulté à irriguer l'animation sur tout le territoire
	avec une coordination syndicat via une création ou une évolution de poste	<ul style="list-style-type: none"> cohérence de projet garanti avec de plus une coordination à l'échelle du Pays par un salarié du syndicat (par création de poste ou évolution d'un poste déjà existant). - Permet d'alléger les coûts de fonctionnement en phase de démarrage. 	



Fonctionnement administratif et localisation		les possibilités	Les « + »	Les « - »
localisation "sans murs"	si association de simple coordination	un siège social simple mais pas d'accueil "physique"	simplicité, faiblesse des coûts	identification faible
	si comité de suivi	pas d'accueil "physique", simple implantation géographique au gré des réunions		
localisation multiple liée aux structures locales	si autonomie des structures locales sans coordination	Un accueil et des locaux administratifs dans chaque structure locale	colle au terrain, qualité de l'accueil, partenariats OT possibles	coût énorme, cohérence difficile, pas d'accueil préexistant dans la majorité des cas !
	si association de simple coordination			
localisation liée au syndicat	si association de coordination	si association, son siège et son "accueil physique" sont dans les locaux du syndicat, si fonctionnement intégré au syndicat, affectation d'un local ou bureau	faiblesse des coûts, facilité de mise en œuvre	identification insuffisante, accueil loin des sites d'animation et déconnecté d'eux
	si association ad hoc			
	si fonctionnement intégré au syndicat			
localisation liée au siège de l'association	association ad hoc avec salarié chef de projet	trouver un lieu physique central (Eymoutiers ?) et des locaux adaptés	proche de Vassivière, mais aussi des autres pôles d'animation	risque de donner l'impression d'un choix infra-territorial
	évolution d'association préexistante	le CK Eymoutiers semble la seule structure "assez avancée" pour postuler, donc le choix d'Eymoutiers serait logique	possibilité locale de site d'accueil, pourquoi pas le VV du Buchou, avec utilisation de l'hébergement possible	volonté du CK Eymoutiers ? Réaction des autres territoires ?

C) Retours sur la réunion

Cf le compte-rendu de la réunion fourni en annexes pages 63 et 64



V) Présentation et évaluation financière d'une hypothèse de fonctionnement

A) **le document de travail** (ce power-point peut être fourni en fichier informatique distinct)



5/12/2012 : 4^{ème} réunion du groupe de travail

Le rappel de la démarche DTA 2^{ème} phase :

*** Des activités phares :**

VTT, randonnée pédestre, canoë

*** Des activités de complément, polyvalentes :**

*axées sur la course d'orientation, la grimpe dans les arbres,
le tir à l'arc, l'escalade,....*

*** Une organisation à créer à l'échelle du territoire Monts et Barrages**

*Le tout, sans se contenter d'une simple coordination,
insuffisante et inadaptée au territoire*

*En privilégiant les pratiques encadrées et de loisirs au
profit de tous les publics, notamment locaux*

Une démarche à construire sur 5 ans

à travers :

- une équipe d'animation**
- des prestations adaptées aux différents publics**
- une estimation des coûts et recettes**

Un Objectif à 5 ans

« Une équipe d'animation »

- **Un emploi de « chef de projet » à temps plein, centré sur le développement à travers de nouveaux projets, de nouveaux publics, de nouvelles activités et la création de produits**
- **2 emplois d'éducateurs sportifs à temps plein, polyvalents et itinérants (restent à régler les relations avec le CK Eymoutiers)**
- **Des emplois saisonniers, en accueil comme en animation, dont le nombre sera fonction des besoins (5 ou 6 personnes, sur quelques mois)**

Un Objectif à 5 ans

« Des prestations »

- **450 à 500 demi-journées encadrées par les animateurs**
- **8 500 « unités d'activité » : càd demi-journées d'activité faites par une personne**
- **dont 2 000 non encadrées (location VTT et canoë...)**
- **dont une moitié l'été, l'autre hors-saison**

Un Objectif à 5 ans

« Le Public »

- **5 000 personnes différentes accueillies**
- **30 à 40 % de public touristique**
- **Une stratégie en 3 temps, privilégiant :**
 - 1) le public « captif » : local (alsh, scolaires, associations, centres sociaux,...), et touristique (villages-vacances, campings,...) (années 1 et 2)**
 - 2) le public « semi-captif » : ce sont les individuels, familles et petits groupes accueillis sur le territoire. Avec un partenariat fort à instaurer avec les OT (années 2 à 4)**
 - 3) les nouveaux publics : accueillis sur la base de produits spécifiques sports-nature montés en partenariat avec hébergeurs et OT (années 3 à 5)**

Une proposition de rétro planning

«Quelle démarche ? » Années 1 et 2

An	Activités	Public	Emploi	Investissements	Objectifs
1	Structure itinérante, Rando pédestre, VTT, GEA, escalade	Alsh, scolaires, toute l'année campings, villages-vacances l'été	1 animateur permanent 3 saisonniers durant 2 mois	Véhicule 9 places, remorque polyvalente, petit matériel animation (vtt enfants, tir à l'arc, CO, GEA, escalade,..)	120 séances 1 800 ½ j d'activité
2	Idem + canoë, pêche	Idem + OT	1 animateur permanent 4 saisonniers durant 2 mois	Canoë-kayak ? (selon partenariat CKE)	150 séances 2 500 ½ j d'activité

Une proposition de rétro planning

«Quelle démarche ? Années 3 à 5»

An	Activités	Public	Emploi	Investissement	Objectifs
3	Idem années 1 et 2, + sous traitance d'autres activités	Idem + groupes extérieurs	1 chef de projet, 2 animateurs permanents 4 saisonniers 2 mois	VTT adultes (selon les projets des collectivités),	300 séances 5 000 ½ j d'activité
4	Idem année 3	Idem + produits montés	Idem avec 5 saisonniers 2 mois	2 ^{ème} véhicule 9 places + renouvellement du matériel	400 séances 7 000 ½ j d'activité
5	Idem année 4	idem	Idem avec 6 saisonniers 2 mois	Renouvellement du matériel itinérant et 2 ^{ème} remorque polyvalente	500 séances 8 500 ½ j d'activité

Focus sur les objectifs annuels

« Année 1 »

- **120 séances annuelles :**

- 1 séance, c'est 1 séquence d'animation encadrée par un animateur, qui dure de 1 h à 3 h maximum
- en année 1, l'animateur permanent génère 70 séances, soit 70 1/2 journées encadrées avec un public de 2 à 15 personnes par séance
- 1 ou 2 animateurs saisonniers génèrent en plus 50 séances avec un public de 5 à 15 personnes

- **1 800 unités d'activités :**

- 1 unité d'activité, c'est une séquence d'activité réalisée par 1 personne avec ou sans encadrement
- les 120 séances correspondent à 1 200 unités (10 pers/séance)
- les 600 autres unités correspondent à de la location (vtt, canoë ou autre, générée par la structure)

Une proposition de rétro planning «les charges financières» années 1 et 2

An	investissements	amortismt	salaires	fonctionmt	Total
1	Véhicule 5000 Remorque 1000 Matériel d' animation 7000, de bureau 2000 Total : 15000	5 000 € (15 000/3 ans)	20 000 € (10 mois) + 12 000 saisonniers	7 000 €	44 000 (54 000 en trésorerie)
2	Si kayaks enfants : 4 500	1 500 € (4 500/3 ans) + 5000 =6500	25 000 € (année entière) +15 000	10 000 €	56 500 (54 500 en trésorerie)

Une proposition de rétro planning «les charges financières» années 3 à 5

An	investissements	amortismt	salaires	fonctionnmt	Total
3	Si VTT adultes : 6000	2000 € (6000/3 ans) +6500 =8500	25 000 + 30 000 + 15 000 + 15 000= 85 000	15 000 €	108 500 (106 000 en trésorerie)
4	Renouvellement matériel 13 000 + véhicule 2 : 8000 = 21 000	7000 € (21000/3) +3500= 10500	100 000	20 000 €	130 500 (128 000 en trésorerie)
5	2 ^{ème} remorque + petit matériel + vtt : 12 000	4000 € (12 000/3) +9000= 13000	110 000	27 000 €	150 000 (149 000 en trésorerie)

Une proposition de rétro planning «les prestations»

An	Pour rappel total des charges	Prestations facturées	« Reste à charge »
1	44 000 €	14 500 € (1800 ½ j X 8 €)	29 500 €
2	56 500 €	22 500 € (2500 ½ j X 9 €)	34 000 €
3	108 500 €	50 000 € (5000 ½ j x 10 €)	58 500 €
4	130 500 €	75 250 € (7000 ½ j x 10,75 €)	55 250 €
5	150 000 €	100 000 € (8500 ½ j x 11,75 €)	50 000 €

Un Objectif à 5 ans « Le Financement »

- *Le budget global en année 5 :*

salaires	investismnt (amortsmt)	fonctionmt	divers	TOTAL
110 000	13 000	17 000	10 000	150 000

- *Les prestations réalisées*

- un autofinancement de 65 % maximum, soit 100 000 €
- Une facturation moyenne de 11,75 €/pers la séance (de 8 € pour les alsh/scolaires à 15 € pour les touristes)

- *Le « reste à charge » de la collectivité*

- 50 000 € à trouver pour équilibrer le budget en année « N+5 »

Les salariés animateurs

«planning indicatif à la semaine»

	Hiver (15/11 au 15/3)	Printemps Automne (15/3-30/6 et 1/9-15/11)	Eté (1/7 au 31/8)
LU	Repos, sauf vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt, co), entretien matériel, démarchage	Scolaires en plein air, alsh si vacances, tourisme	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT
MA	Repos, sauf vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt,co), entretien matériel, démarchage	Scolaires en plein air, alsh si vacances, tourisme	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT
ME	ALSH	ALSH	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT
JE	Repos, sauf vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt,co), entretien matériel, démarchage	Scolaires en plein air, alsh si vacances, tourisme	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT
VE	Repos, sauf vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt,co), entretien matériel, démarchage	Scolaires en plein air, alsh si vacances, tourisme	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT
SA	Associations locales ou repos	Groupes associations et touristes, ou repos	repos
DI	repos	Groupes associations et touristes, ou repos	ALSH, campings, villages-vacances, groupes, individuels OT

Les salariés animateurs ***«planning indicatif à l'année»***

Période	Actions	Heures de travail
1/1 au 15/3	Repos sauf si vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt, co,...), entretien matériel, démarchage	210 h (28 h x 10 semaines – 2 semaines de congés x 35 h)
15/3 au 30/6	Scolaires en plein air, ALSH plein air les mercredi et vacances, tourisme les week-ends en Mai et Juin	490 h (35 h x 15 semaines – 1 semaine de congés)
1/7 au 31/8	Touristes individuels (OT) et en campings et villages-vacances. ALSH locaux, centres de vacances extérieurs	432 h (48 h x 9 semaines)
1/9 au 15/11	Scolaires en plein air, ALSH plein air les mercredi et vacances, tourisme les week-ends et en Septembre	350 h (35 h x 11 semaines – 1 semaine de congés)
15/11 au 31/12	Repos sauf vacances (alsh) ou scolaires (salle, vtt, co), entretien matériel, démarchage	161 h (28 h x 7 semaines – 1 semaine de congés x 35 h)
		1643 h (52 semaines x 35 h = 1 820 h - 5 semaines de congés)

Une inconnue, la semaine de 4 jours et demi

Les salariés

Quels profils de postes ?

Postes	Missions	Profil
Animateur 1	Animation itinérante, polyvalente, démarchage, entretien matériel	BPJEPS APT ou STAPS + 1 qualification complémentaire si possible
Chef de projet	Direction, montage de projet, gestion financière et sociale, communication	Master secteur sport et(ou) tourisme
Animateur 2	Animation polyvalente, entretien de matériel, spécialité dans une discipline ? (VTT, kayak, rando ?)	BPJEPS APT ou STAPS ou BP spécialisé + qualifs complémentaires
Saisonniers vacataires 1	Animation polyvalente ou spécialisée (kayak, vtt, rando, pêche),	BP spécialisé ou polyvalent, stagiaires en formation BP ou STAPS
Saisonniers Vacataires 2	Accueil, gestion de planning, réservations, compta simple	BTS ou DEUST Tourisme, stagiaires en formation tourisme

La structure porteuse : association ou syndicat ?

Quels financements mobilisables ?

secteur	Association	Syndicat
Investissement	- Etat, Région, département, Europe à travers le Pays Monts et Barrages	- Etat, Région, département, Europe à travers le Pays Monts et Barrages
Salaires	-Plan sport emploi DDCSPP (si agréée et affiliée à une fédé), Emploi associatif région, emploi d'avenir, dispositif CAE/CUI, exonération ZRR et allègement Fillon	-Emploi d'avenir, dispositif CAE/CUI
Fonctionnement	CNDS DDCSPP (si agréée et affiliée à une fédé)	Économie de loyer, de matériel type mobilier

Attention ! Aucun financement n'est garanti, et ne jamais faire un projet en fonction des seules subventions mobilisables !

Prochaines étapes ?

- *Valider la démarche globale*
- *Etablir un « pré-calendrier »*
- *Faire une synthèse globale du projet, début 2013, lors d'une présentation publique, rassemblant partenaires et media*

B) Retours sur la réunion

Cette dernière réunion n'ayant pas fait l'objet d'un compte-rendu, il semble cependant important d'établir un retour des discussions engagées à cette occasion.

Concernant d'abord le nombre de participants, il est tout à fait remarquable de préciser qu'il a été encore plus important que de coutume, avec 35 acteurs présents lors de ce dernier groupe de travail (contre 24 lors de la 1^{ère} réunion, 28 lors de la seconde, et 30 lors de la 3^{ème}). Loin de lasser les participants, ces groupes de travail ont donc attiré toujours plus de monde, témoignant de l'intérêt porté à cette thématique, intérêt encore rehaussé par la passion des débats.

Cette dernière réunion de travail avait pour objectif de présenter une démarche cette fois très opérationnelle, en faisant une projection sur 5 années de ce que pourrait être « LA » station sports nature Monts et Barrages, en termes d'emplois, de finances et d'activité.

Malheureusement (ou heureusement ?), cette démarche a été rattrapée par les notions de territorialité(s), et de projets infra-territoriaux, qui étaient déjà sous-tendus depuis quelques temps, et qui ont émergés clairement à cette occasion.

Pour résumer et simplifier, les acteurs ont trouvé, pour certains, que la démarche présentée était en quelque sorte « trop opérationnelle » par rapport à l'état d'avancement du projet et des mentalités.

D'autres voix se sont fait entendre pour manifester des projets, des souhaits, qui œuvrent tous à une échelle infra-territoriale :

- le CK Eymoutiers a manifesté sa volonté de continuer à grandir, avec un second emploi permanent, sans pour autant brûler les étapes, tout en se professionnalisant et renforçant sa présence autour de Vassivière. Mais aussi en s'inscrivant pleinement dans une volonté d'intervention à l'échelle du Pays.
- La communauté de communes de Noblat a confirmé sa volonté (validée en conseil communautaire) d'aller vers la création d'une base VTT sur Saint Léonard, en partenariat avec le VTT club Miauléto, mais en assumant les investissements et même la création d'un emploi, tout en réfléchissant à une pluriactivité sports-nature porteuse de développement
- L'association Briance Combade Roselle (soutenue en cela par le Comité Départemental de Cyclisme), a réaffirmé son souhait de relancer le centre VTT de Châteauneuf, tout en dynamisant le club, avec pourquoi pas la création d'un emploi assez rapidement...

La trame initialement présentée, qui proposait une gestion à l'échelle du Pays, se heurte donc à ces projets, issus de la volonté d'élus et de territoires, mais aussi de l'histoire « sports-nature » de ce même territoire.

Pour autant, le projet global n'est pas abandonné, mais devra certainement s'adapter à ce foisonnement d'idées que la démarche DTA a très certainement contribué à déclencher, en instaurant un riche débat.

Il s'agit donc aujourd'hui d'envisager des pistes pour finaliser ce projet « Sports-Nature » à l'échelle du pays, non plus en globalisant et centralisant, comme initialement préconisé, mais plutôt en s'adaptant aux spécificités et à l'histoire des hommes et du territoire, et donc en allant d'abord plutôt vers un accompagnement et une coordination constructive des démarches.



Au terme de ce Diagnostic Territorial Approfondi seconde phase, plusieurs idées force se dégagent donc :

1) créer les conditions d'un développement concerté à l'échelle du territoire :

Il s'agit de permettre un développement harmonieux et concerté des 3 « projets » qui ont émergés lors du dernier groupe de travail :

- un projet déjà existant, mais en développement, (celui du CK Eymoutiers), tourné pour partie vers Vassivière, du moins en période estivale
- un de « revitalisation » ou de renaissance (celui de Châteauneuf et du centre VTT), porté par une association
- un certes « ex nihilo » (celui de base VTT à Saint Léonard), mais portant sur le bassin de population le plus important et le plus actif, et de plus impulsé par une collectivité

Il convient donc de prendre en compte ces 3 projets qui ont :

- un très grand avantage : celui de mailler le territoire de manière assez harmonieuse
- deux risques forts :
 - celui de la concurrence sur un marché très étroit, avec en corollaire la difficulté de pérenniser des emplois permanents
 - celui d'une utilisation moins efficace de fonds publics

Face à ces contraintes, il semble impératif que le syndicat et le Pays continuent d'être un interlocuteur fort, et un acteur incontournable pour garantir une coordination et un développement concerté des actions.

Il est également capital de ne pas laisser retomber le soufflé et l'intérêt manifesté durant cette année. Il faut donc trouver un moyen de maintenir cette instance mêlant acteurs du territoire (la société civile : associations, hébergements, OT, etc...), et élus, pour suivre le projet et préserver une action profitable à tout le territoire et à tous ses habitants.

La **création d'une association** (« Sports Nature en Monts et Barrages » ?), ou au moins le **maintien d'un groupe de réflexion**, est donc impératif à mon sens.

Certes cette structure n'aura pas de prise directe sur les décisions des acteurs locaux ou des élus infra territoriaux (communes, comcom,...), mais elle peut et doit être un organe fort d'échange, de concertation et de travail, avec des réunions régulières (3 ou 4 par an) pour faire le point ensemble... et avancer ensemble.

Au-delà même de la concertation, cet organe pourrait aussi parfaitement être consulté (sans pouvoir décisionnaire) ou associé, sur les projets de soutien financier apporté par le syndicat aux activités sports-nature.

En tout état de cause, il faut donner force à l'histoire, à celle des associations et des structures déjà en place, à celle des hommes qui en sont les acteurs ; en veillant à ce que tout ce que l'on crée soit compatible avec l'existant.

Enfin, cette instance pourrait à terme, si la demande se fait jour, devenir un organisme de coordination administrative et financière, ou même une structure de développement et de communication commune aux 3 entités sports-nature du territoire.

La gestion concertée d'un pool matériel ou encore la mise à disposition de personnel entre les 3 structures sont également des pistes tout à fait envisageables, dès l'instant qu'elles sont évoquées et partagées dès le lancement du projet commun.



2) actionner les leviers les plus à même d'accompagner ces projets : soutenir le fonctionnement, plus que l'investissement « lourd »

Les caractéristiques du territoire Monts et Barrages montrent clairement que la plus value attendue d'une activité sports-nature forte, sera celle d'une animation de territoire à l'année au profit des locaux comme des touristes, avec la volonté de privilégier des pratiques encadrées, notamment au profit des plus jeunes.

Le soutien financier apporté au (x) projet(s) devra donc veiller à soutenir le fonctionnement et les investissements « légers » ou fonctionnels (matériel d'animation, véhicules, remorques,...), qui sont indispensables à la diffusion du projet dans tout le territoire.

- **soutien à l'emploi :**

L'approche non saisonnière où le tourisme n'est « qu'un » des éléments, sous-entend également la création impérative d'emplois permanents à l'année, seuls garants de maintien de l'activité et de qualité de celle-ci au profit de tous.

Le soutien financier apporté devra donc impérativement prendre en compte cet aspect capital du développement des sports-nature en soutenant fortement les emplois créés, mais aussi en conditionnant cette aide à des garanties d'intervention tout au long de l'année sur le territoire.

L'organe de concertation pourra également être saisi pour avis des projets d'emplois, afin que ceux-ci se fassent de manière réfléchie et partagée quant aux secteurs géographiques d'interventions, et quant aux domaines sportifs d'actions, afin d'éviter toute concurrence.

Pour autant, il est évident que les seuls emplois à même de garantir une certaine pérennité, ne peuvent être que des emplois polyvalents en matière d'animation.

Et dans ce cadre le casting est très important, voire décisif. L'idée d'emplois à double compétence (animateur et agent de développement), est également à creuser, même si c'est la compétence animateur qui semble la plus importante dans un 1^{er} temps.

- **soutien au petit matériel d'animation, notamment itinérant :**

La nécessité absolue de la mobilité (qui garantit l'animation auprès de tous, sans contraindre à de lourds frais de transport), devra entraîner la création (et le financement) de structures itinérantes d'animation sports-nature (véhicule, remorque, petit matériel d'animation transportable,...).

Le CK Eymoutiers en possède déjà une, il conviendra de la soutenir et d'en créer une seconde sur un territoire différent (Châteauneuf certainement).

- **soutien aux utilisateurs locaux des structures afin de minorer le coût d'intervention :**

Un des vecteurs importants de développement des structures... et de garantie de respect des objectifs initiaux, serait le financement de cycles d'animations sports-nature (kayak, VTT, CO, GEA, etc...) auprès de structures locales : ALSH, scolaires, OT ou autres.

Cette aide pourrait prendre la forme d'une prise en charge de 50 % du coût de l'intervention par la collectivité, sur un nombre déterminé d'actions et de personnes, fixé en début d'année et pouvant évoluer au fil des ans.



3) établir une ligne de conduite quant aux objectifs poursuivis

Le projet global, même s'il est « éclaté » en microprojets, devra garantir la poursuite d'objectifs communs forts qu'il convient de rappeler :

- soutenir une **activité à l'année**
- garantir une **activité au profit des populations locales** et notamment des plus jeunes
- privilégier **l'activité encadrée**, sans pour autant refuser la pratique seul ou en location de matériel
- associer étroitement **sports-nature, environnement** (PNR) et **patrimoine** (Pays d'Arts et d'Histoire) : aller vers un sport-nature qui doit être surtout prétexte à découverte, visite et connaissance (des hommes, des lieux, de l'histoire, de la nature). Les notions de **guide de vallée**, de **guide de pays**, surtout dans un pays à forte valeur ajoutée en patrimoine, devront être mises en avant et nécessiteront certainement des formations spécifiques au sein desquels il faudra veiller à casser les barrières entre sport, culture, patrimoine, histoire, ou nature
- développer un tourisme en **lien très étroit avec les OT**, notamment hors saison estivale
- privilégier certaines **activités phares** car tout ne pourra être développé : **canoë-kayak, VTT et rando pédestre** sont les 3 activités clés du projet. Course d'Orientation, escalade (et GEA) et pêche, pourront être des **activités de complément**. Mais la base la plus forte de la proposition doit être l'offre de **pluriactivité sports-nature**.
- des **sites à promouvoir** ou mieux utiliser :
 - **vallée de la Vienne** : il convient absolument de valoriser ce terrain de jeu formidable qui est aussi le lien et le trait d'union du Pays. Cette valorisation passe bien entendu par l'utilisation de l'ensemble de son cours en canoë-kayak ou pour la pêche, mais aussi par une valorisation liée à la randonnée pédestre, VTT ou cyclo.
 - Le **Mont Gargan** : ce site emblématique du Pays, doit faire l'objet d'un traitement particulier et central, notamment à travers les activités de randonnées pédestre et VTT
 - **Vassivière** : ce projet sports-nature du Pays, doit permettre de prouver qu'il existe une vie en dehors de Vassivière et à coté de Vassivière ! Mais attention, il faudra aussi être en capacité d'utiliser la force d'attraction de Vassivière, et d'animer le site de manière beaucoup plus importante qu'aujourd'hui.
- soutenir les **pratiques fédérales** : le développement sports-nature peut aussi parfois se faire au détriment, ou sans prise en compte des pratiques fédérales. Le projet Monts et Barrages devra veiller à soutenir des actions qui respectent et développent les pratiques fédérales, notamment canoë-kayak, VTT et cyclisme, ou encore équitation ou escalade. Le prolongement « club » de la pratique sports-nature de découverte est un aspect capital de sa pérennité et de son ancrage territorial.
- s'engager sur des actions concertées, avec une **transparence totale** et un **devoir d'information** sur « ses » projets à l'égard des autres.
- **ne pas marquer de scission entre un sport-nature à vocation locale** (que pourrait être celui de Saint Léonard), **et un à vocation touristique** (que pourraient être ceux de Châteauneuf et Eymoutiers). L'expérience montre que des activités et des équipements sports-nature ne fonctionnent bien, en milieu rural notamment, que si la population locale se les approprie très rapidement, et le plus complètement possible. Pas de tourisme structurant et durable sans cette volonté, surtout sur un territoire déjà déficitaire en structures et en intervenants : il faudra donc certainement réfléchir à une offre « polyvalente » susceptible de n'exclure personne et à une communication « ad hoc »



4) des pistes très pratiques d'actions concrètes

Il s'agit d'une liste non exhaustive d'actions pouvant être mises en œuvre, et dont l'idée a germé au fil des entretiens et des rencontres de ce DTA 2^{ème} phase.

- **proposition de répartition indicative des activités et publics par pôles :**

- Eymoutiers et comcom Portes de Vassivière :
 - + activités : canoë-kayak Vienne et Vassivière, VTT, escalade, structure itinérante, GEA et escalade Bussy, équitation, pêche
 - + publics : ALSH Eymoutiers et Peyrat, Villages-vacances du territoire et de Vassivière, OT d'Eymoutiers et Peyrat, scolaires du Pays
- Saint-Léonard et Comcom de Noblat :
 - + activités : VTT, vélo route, canoë sur la Vienne, escalade sur mur SAE (trouver un site naturel ?), rando pédestre lié au patrimoine, équitation
 - + publics : ALSH St Léonard, scolaires, aggro de Limoges, hébergements touristiques du secteur
- Châteauneuf et Comcom Briance Combade :
 - + activités : rando pédestre lié à l'histoire, VTT, vélo route, Course d'orientation, GEA, structure itinérante, valorisation Mt Gargan
 - + publics : ALSH Châteauneuf, scolaires, colonies de vacances, stages sportifs, seniors

- **La Vallée de la Vienne en canoë-kayak : exploiter tout le cours de la rivière**

- + amont immédiat de Eymoutiers et traversée de Eymoutiers en kayak « ouvert »
- + amont de Saint Léonard en canoë tourisme (et aussi depuis l'aval du barrage de l'Artige sur la Maulde)
- + rando plusieurs jours en allant vers Limoges

Dans cet esprit, la création d'un **ticket « train-canoë »** serait intéressante et forte en termes d'image.

Le concept est simple, mais nécessite des horaires de train adaptés (à vérifier) : départ en train de Limoges ou St Léonard, arrivée en gare de Bujaleuf-Châteauneuf, puis retour au point de départ en canoë sur une ½ journée ou 1 ou plusieurs journées.

Enfin, tout cela n'est envisageable qu'après **négociation sur les débits avec EDF**, concernant au moins l'amont d'Eymoutiers et sa traversée

- **Le Mont Gargan** : créer des produits Mont Gargan en VTT (avec circuit exclusivement descendant par ex), et rando pédestre

- **Parcours permanents d'Orientation :**

- + Forêt de Châteauneuf : utiliser ce site unique pour créer une carte d'orientation puis un parcours permanent
- + Eymoutiers : lier les cartes du centre ville et du Buchou pour faire un parcours permanent global
- + Vassivière : créer une activité dans les villages-vacances (CEVEO notamment)
- + Centre de Saint Léonard : établir une carte d'orientation puis un circuit patrimoine

- **Village-Vacances du Buchou** : compte tenu de sa spécificité, il convient de réfléchir vite à la place de cet hébergement dans le projet global sports-nature du territoire

- **Les ALSH** : les accueils de loisirs sans hébergement du territoire sont une caractéristique forte et un atout capital du projet. Par le nombre d'enfants accueillis et par le dynamisme de ces accueils, ils doivent être le point d'ancrage local et central du projet, ce qui nécessitera peut-être une coordination et une collaboration au niveau du Pays entre les 4 centres.



- **Création de « semaines sports-nature »** : cette proposition (testée sur d'autres territoires limousins) a reçu l'accord de principe des OT, des hébergements collectifs et des prestataires d'activité.

Le principe est simple : décliner une proposition d'activités sur 5 jours (hors week-ends) à destination des touristes (et des locaux). Ex : descente canoë encadrée le lundi a-midi, escalade avec moniteur le mercredi matin et tir à l'arc le vendredi a-midi. Adresser cette offre à tous les résidents, via les OT et les points d'accueil des hébergements collectifs, et en partenariat avec eux. Objectif simple : agréger des « microgroupes » ou des individuels pour faire des groupes, avoir une offre de prestation même hors saison estivale, nouer des partenariats forts avec OT et hébergeurs, et avoir une offre « partagée » à destination des locaux.

Le principe peut être accompagné, pourquoi pas, d'un soutien financier du Pays (par ex prise en charge de 50 % du coût, hors saison estivale, en limitant le nombre de places « financées »), pour accompagner la mise en place du dispositif.

Ces semaines sports-nature peuvent bien évidemment intégrer des activités extérieures aux pôles sports-nature (randos pédestre Pays d'Art et d'Histoire ou PNR, randos OT, équitation, école de pêche, voile, ski nautique, etc.... Elles peuvent aussi, (et même doivent), tenir compte des spécificités des publics en fonction des saisons (pas d'escalade en arrière-saison si il n'y a que des seniors !)

A travers ces semaines, le lien entre Sports-Nature et Tourisme doit être réfléchi et renforcé, car **la place des OT dans le dispositif est capitale**. Ces projets très simples permettront aussi de faire vendre aux OT des activités contre éventuelle commission, et seront générateurs d'activités et de développement fort autour d'un partenariat. La création de « semaines sports-nature » dans chaque OT en fonction des activités proposées dans son secteur et de la saison, peut être un service extraordinairement performant aux yeux des touristes... et des locaux, et ce au moins durant l'été au départ, puis durant toutes les vacances scolaires.

- **Évènementiel :**

Même si ce n'est peut-être pas l'absolue priorité, la mise en œuvre d'événementiels est un moyen fort et privilégié de marquer le caractère sports-nature du territoire. Loin de n'être que des machines à attirer des « étrangers » aux Pays et à faire de la comm, les événements sports-nature sont aussi et surtout des **instants privilégiés liant les territoires entre eux**, et facilitant une **appropriation forte de la population locale** (bénévoles, participants, animations périphériques, animations spécifiques enfants, partenariats avec scolaires et secteur social et socio-éducatif, etc...

Il est donc important d'imaginer dans ce cadre au moins une grande manifestation annuelle récurrente et pourquoi pas 1 « circuit » de plus petites manifestations maillant le territoire en fonction des atouts de chaque secteur (un grand raid sports-nature sur 2 jours avec des animations périphériques pour tous, un tour du Pays en VTT ou (et) vélo route,....)

La notion d'évènement peut aussi sortir du cadre strictement sportif, par exemple en réalisant une semaine des sports-nature, incluant des projections de documentaires sportifs dans les 4 cinémas du territoire, sur des thématiques différentes (ex vélo-vtt sur St Léonard, autour de Blondin et Poulidor, canoë-kayak sur Eymoutiers, Sport et Résistances sur Châteauneuf, Sports mécaniques (Gilles Lalay sur Peyrat)

- **La (les) structure(s) itinérante(s) :**

C'est un **élément clé du développement des sports-nature** sur un territoire comme celui des Monts et Barrages. Il convient donc d'en détailler le principe :

- un véhicule 9 places, pour éventuellement aider au transport de personnes (escalade, kayak,...)
- une remorque polyvalente pouvant être modulée en fonction du matériel transporté (canoë et VTT par ex)
- du matériel d'animation permettant d'encadrer 10 à 16 personnes (limite supérieure pour le canoë), donc 8 canoës 2 places ou 12 VTT, avec le matériel annexe
- au-delà du canoë ou kayak, et du VTT, posséder un kit matériel simple, peu onéreux, peu encombrant, pour des activités faciles à mettre en place partout : escalade, GEA, tir à l'arc, sarbacane, swin-golf, pêche au coup, pêche aux écrevisses, course d'orientation.
- au total une **offre de 10 activités différentes** (!), dont beaucoup sont **praticables partout** (VTT, swin-golf, tir à l'arc, sarbacane, course d'orientation, GEA), et par tous les temps, outdoor comme indoor
- la capacité, **sur une seule journée entière** et avec seulement 2 animateurs, de réaliser des **animations pour 60 enfants !!!**



- **La pêche :**

Cette activité existe sur le territoire, mais il convient de la diversifier autour de 2 pratiques peu ou pas proposées aujourd'hui : les écoles de pêches à destination notamment des enfants, et la pêche aux écrevisses en ruisseaux. Ces activités doivent être proposées aux hébergements collectifs et être intégrées dans les semaines sports-nature.

- **Route Saint Jacques de Compostelle :**

Une des routes Saint Jacques traverse le territoire Monte et Barrages, avec un afflux certes encore modeste mais en devenir. Il serait intéressant d'accompagner ce phénomène en réfléchissant à l'accueil des pèlerins sur le territoire, et pourquoi pas en soutenant financièrement les structures qui feront l'effort d'une offre adaptée à ce public, même hors saison estivale (un « **ticket pèlerins** » cofinancé par la Pays pour les structures qui jouent le jeu, comme par ex ces dernières années Le Buchou)

- **Sports mécaniques :**

Il existe une pratique, mais elle demeure individuelle. Sur un territoire à forte image et histoire en ce domaine, l'idée de créer une offre au moins l'été, avec par exemple un circuit privé, ou des randonnées itinérantes, me semble intéressante à creuser

- **Le futur centre VTT de Saint Léonard :**

Ce projet témoigne de la forte implication des élus de la Communauté de Communes de Noblat, et de leur volonté d'accompagner le développement des sports-nature sur le territoire. Sans s'immiscer dans ce projet « local », il semble très intéressant d'en faire un exemple de structure mise en œuvre en pleine concertation avec le territoire entier, aussi bien quant à ses équipements, que dans son utilisation future.

Le futur local du centre devra ainsi si possible permettre une utilisation partagée avec un point d'accueil (arrivée et départ) de canoë et de kayak, et il semble intéressant de réfléchir également aux équipements proposables autour du site (pas de tir à l'arc ? parcours swin-golf ? carte CO ?...)

De la même manière, et là encore sans empiéter sur les prérogatives du futur employeur, la création d'un emploi devra faire l'objet d'une démarche concertée afin d'évaluer les contours des interventions en terme d'apport sur le territoire.

Il est à noter que la même démarche devra se faire sur les 2 autres « pôles d'activités » possibles (Châteauneuf et Eymoutiers)

- **La création de produits clés en main ou packagés**

C'est souvent une pièce centrale du « puzzle sports-nature » mis en place sur un territoire. Au risque de paraître en décalage par rapport à cette sorte de pensée unique, il ne semble pas que ce soit une priorité absolue en phase de lancement du projet. Au lieu de ce packaging forcé ou prioritaire, il est plus utile de raisonner en 3 temps :

- 1) Commencer par essayer de satisfaire au mieux la **clientèle « captive » du Pays** (Touristes mais aussi locaux), à travers une offre diversifiée et attirante. Elaborer dans ce cadre des contacts et des débuts de partenariats avec les hébergeurs notamment, pour donner envie à leurs clients de faire du sport nature
- 2) Devenir peu à peu une **plus-value forte pour ces mêmes hébergeurs** (leur permettre ainsi d'être plus attirants pour leurs clientèles habituelles, puis leur permettre d'attirer d'autres types de clientèles, plus « actives »)
- 3) Enfin, monter **des produits packagés** avec les hébergeurs et les OT intéressés pour « booster » l'activité et aussi bien sûr pour communiquer sur une offre originale et innovante

Malgré tout, il est évident que dans le cadre de ce développement des sports-nature, la communication a une place centrale, et qu'il faudra essayer de rechercher une **communication globale du Pays sur l'offre, ou au moins sur les caractéristiques sports-nature du Pays**

La seule filière porteuse sur un tel territoire sera bien la multivalence d'activité et le lien avec nature, patrimoine et histoire. Le Pays Monts et Barrages n'est pas et ne sera jamais un « spot national » sports-nature dans une seule activité, mais il a les moyens de bâtir une offre de manière originale, avec un public ciblé (famille, loisir), sans pour autant tomber dans une image trop tranquille. Il faudra donc miser sur la polyvalence de l'offre, sur le lien avec l'environnement (humain, historique, patrimonial, naturel), sur la proximité des activités et la qualité de l'encadrement, le tout bien sûr dans une nature totalement préservée



ANNEXES

(peuvent être jointes en fichiers informatiques distincts)

Compte-rendu de la réunion du 6/6/2012 (pages 57 à 59)

Carte tourisme et activités sports-nature du Pays Monts et Barrages : réunion du 11/7/2012 (page 60)

Compte-rendu de la réunion du 11/7/2012 (pages 61 et 62)

Compte-rendu de la réunion du 19/9/2012 (pages 63 et 64)





Compte-rendu de réunion

DTA « Sports de nature » / 6 juin 2012

Présents :

Monsieur VALADAS, Monsieur POUSSIN, Monsieur SAUTOUR, Madame COUDRIER, Monsieur ALLAMAN, Monsieur BOUCHET, Madame BARREAU, Madame CELESTIN, Madame DESCUBES, Monsieur DUMONT, Monsieur MATTEI, Monsieur ESTRADÉ, Monsieur FAYE, Monsieur LECLERC, Monsieur LAFARGE, Madame LASS-LEGOUFFE, Madame LECADÉ, Monsieur MARCHEGAY, Madame NAUD, Madame PECLY, Madame PERIGAUD, Madame PIATE, Monsieur ROYER, Monsieur SUDRON, Madame VALLET, Monsieur PICAT, Madame PLAZANET, Monsieur PONCHUT

Absents-excusés :

Madame RIFFAUD, Monsieur MAZIN, Monsieur CADET, Madame VANDENBOSSCHE, Monsieur LECOMTE

1/ Rappel : le Diagnostic Territorial Approfondi « Sports Nature »

a. Contexte

Le Diagnostic Territorial Approfondi est une initiative nationale ayant pour but d'étudier en profondeur un territoire en particulier, d'en déterminer ses caractéristiques, ses forces et ses faiblesses pour proposer des projets de développement économique, social, touristique. En ce qui nous concerne, le DTA a pour objectif de déterminer les pistes de développement du domaine « sports de pleine nature » afin d'en faire une activité majeure, structurante.

Une première phase du DTA Sports de nature a déjà eu lieu à l'initiative du Syndicat Mixte Monts et Barrages et de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la cohésion sociale. C'est le Centre de Droit et d'Economie du Sport basé à Limoges qui a conduit, en tant que prestataire, cette première phase. Ce travail initial a permis de déterminer le potentiel du territoire Monts et Barrages et ses caractéristiques.

b. Constat

- Un potentiel environnemental et patrimonial : une vallée, des rivières, des points d'eau, des lacs,
- des espaces naturels remarquables et préservés,
- peu de porteurs de projets,
- peu de professionnalisation dans le secteur – structures associatives en grande majorité, en conséquence peu de moyens financiers, de temps et parfois de compétences pour se développer - ,
- une demande existante des locaux et des touristes : frustration à cause de la faiblesse de l'offre.

c. DTA 2nd phase

La seconde phase du DTA vise à établir les préconisations les plus fonctionnelles afin de préparer la mise en œuvre future d'un véritable « plan de développement » des sports de nature sur le territoire. Pour cela, le syndicat a fait appel à l'entreprise Remue Méninges, portée par Philippe Marchegay.

2/ Rôle du groupe de travail

Réunir les élus représentant les trois communautés de communes du territoire, les institutions départementales et régionales, les professionnels et techniciens des sports nature et du tourisme sur le territoire, afin de mener une réflexion complète, de l'étude à la mise en œuvre concrète du projet.

L'alliance des compétences et expériences complémentaires de chaque membre du groupe permettra d'établir le projet le plus adapté mais aussi de créer une cohésion entre les différents « maillons de la chaîne » de la mise en œuvre de bases de sports nature sur le territoire. Les participants ont pour but de structurer les activités afin de créer de l'emploi et de développer le territoire.

3/ Résumé de la journée d'étude en Corrèze

Au cours de la journée du 1^{er} juin, nous avons eu l'opportunité de visiter deux stations de Corrèze, portant le label « Station Sport Nature », basées à Chamberet/Treignac et à Uzerche.

Le groupe a été reçu par le Maire de Chamberet, Monsieur Chasseing ; l'éducateur territorial de Chamberet, Monsieur Nicon ; la Directrice de la station Chamberet/Treignac, Madame Germain ; le Directeur de la communauté de communes de Vézère-Monédières,

Monsieur Vergne et par le Directeur de la station d'Uzerche, Monsieur Brossard. Nous avons alterné visites de sites et discussions/débat avec les intervenants.

Le label Station Sport Nature a été créé en Corrèze par le Conseil Général. Il s'agit de pôles comprenant de multiples activités de plein air encadrées ou non (au moins deux sports regroupés sur le même site, dans le domaine EAU, TERRE et/ou AIR) autour d'hébergements variés et généralement de différentes gammes.

Tous les participants s'accordent sur le grand intérêt du programme de la journée d'étude du 1^{er} juin et sur le choix de la Corrèze, car les deux territoires visités présentent de grandes similitudes du point de vue des espaces naturels et de l'organisation spatiale. Cette excursion a permis de rendre lisible et concret notre projet, mais aussi de provoquer la rencontre entre élus, techniciens et professionnels des sports et du tourisme, en favorisant l'échange afin que lors de la première réunion, la discussion se fasse aisément.

Les membres du groupe ont relevé l'importance d'avoir visité deux stations très différentes dans leur fonctionnement et leur organisation. Cela nous a permis de connaître plusieurs exemples existants et ainsi de réfléchir à ce qui serait applicable sur notre propre territoire. Enfin, Monsieur Valadas a souligné l'accueil chaleureux qui nous a été fait et l'implication des intervenants dans la présentation de leurs projets et la transmission d'informations précieuses pour l'avancée de nos réflexions.

4/ Présentation des premiers entretiens auprès des professionnels du tourisme et des sports de plein air

Voir Annexe remise lors de la réunion

5/ Présentation de l'opportunité « Rivières et Territoires » (projet de partenariat avec EDF)

Philippe Marchegay a souligné l'intérêt d'instaurer un partenariat avec EDF au vu de l'importance des cours d'eau et de la pratique canoë/kayak dans notre projet. En effet Messieurs Marchegay et Sudron ont rappelé les difficultés de navigation en période estivale à cause des faibles débits d'eau. EDF a décidé de créer une agence « Rivière et Territoire de développement » pour chaque bassin, afin de s'impliquer dans des projets de développement durable. Ainsi, EDF pourrait financer des postes et/ou des aménagements. De plus, instaurer des liens avec EDF nous permettrait de parlementer sur le niveau d'eau de la Vienne et de décider collectivement des lâchés d'eau, pour une maîtrise optimale de l'activité canoë/kayak.

Enfin, Philippe Marchegay a souligné une autre difficulté à surmonter sur le site d'escalade de Bussy. En effet, un faucon pèlerin – espèce protégée – niche sur le site pour une durée indéterminée. La SEPOL (Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux du Limousin) a interdit la pratique de l'escalade. Ainsi, il faut réfléchir à la recherche d'un autre site exploitable ou bien à l'inclusion du faucon-pèlerin, à une animation d'observation pédagogique.

6/ Discussion autour des pistes de développement

- Un ou des pôles :

Plusieurs pôles adaptés à l'offre déjà existante et reliés entre eux.

• *Fonctionnant à l'année ?*

Les participants s'accordent à dire que si l'on souhaite structurer le territoire et intégrer entièrement la population locale, les structures devront fonctionner à l'année. Bien que plus rentables et moins lourdes à gérer, les structures saisonnières desservent les locaux et ne donnent pas une bonne image du territoire aux touristes venant hors-saison.

• *A destination des populations locales ? A destination des jeunes du territoire ? à destination du tourisme, du domaine social ou socio-éducatif (scolaires, accueils de loisirs, institutions spécialisées,...), et du domaine sportif (clubs ?) ; ou au contraire avec une hiérarchie établie entre ces 3 domaines ?*

Une nouvelle fois, la totale intégration de la population locale et des jeunes (qui ont très peu d'offres à leur disposition) est essentielle au fonctionnement du projet.

Les membres du groupe ont conscience que le projet ne peut pas être rentable économiquement et devra être très soutenu par les collectivités ; cependant les enjeux en terme de rajeunissement de l'image du territoire, de la satisfaction des locaux et des touristes sont vitaux. Ainsi, les bases de sports nature seraient, au même titre que les piscines par exemple, de véritables offres de service.

• *Sur la base de la multi activité sports-nature ou au contraire privilégiant certaines activités ?*

Il faut absolument, dans un premier temps, valoriser et développer les activités existantes à savoir l'offre canoë/kayak au travers notamment du club d'Eymoutiers, du VTT (deux associations particulièrement motivées par le projet, à Saint-Léonard de Noblat et à Chateaufort-la-Forêt) et de la randonnée. Dans un second temps, il conviendra de choisir des activités stratégiques en fonction des sites retenus, des investissements et des publics destinataires.

• *Sur la base de l'activité encadrée plutôt que de la simple location ? En lien étroit avec la nature et le patrimoine ? Sur quels types de pratique ? découverte/initiation, familiale, sportive, extrême ?*

Sur le premier point, il est trop tôt pour prendre une décision radicale, mais nous devons nous adapter à la demande sur les différents sites. Il a été souligné que le territoire manquait de points de location de VTT et l'offre d'activités encadrées est aussi très faible. Nous devons donc aller sur une complémentarité des deux types d'offres. L'étude des cartes mettant en relief les activités, hébergements, points remarquables et contraintes environnementales, nous permettra de mieux déceler les zones de manque.

Le groupe a également rappelé l'importance de mixer les activités et de proposer des prestations sport et découverte de l'environnement et sport et découverte patrimoniale, afin de renforcer l'attrait des activités notamment vis-à-vis du public scolaire et familial.

- **Avec quelle place réservée à l'évènementiel ? Et sur quels types d'évènementiel ?**

Les membres du groupe sont d'accord pour dire qu'il manque un évènement fédérateur et identifiable d'un point de vue régional. Pourquoi ne pas faire évoluer la Rando Limousine qui a lieu chaque année à Sussac ? En ce qui concerne le timing, même si l'évènementiel est un élément primordial en terme de retombées et de communication, il faut mettre l'accent et la priorité sur le projet initial.

- **Quels équipements ?**

La grande priorité est de réaliser un inventaire de l'équipement existant sur le territoire et de déterminer les manques. Après cette étape préliminaire, nous devons déterminer les activités à mettre en place et les nouveaux équipements à acquérir.

- **Autres remarques :**

- Les sentiers de randonnées pédestres et de VTT :
- Certains membres du groupe relèvent un manque sur le territoire, de fiches topographiques et de circuits identifiables
- Confusion entre les sentiers classés au PDIPR et ceux qui ne le sont pas, les parcelles privées et publiques
- Le Club VTT de Miauletois rencontre certaines difficultés pour l'utilisation de chemins, rendant très problématique les pratiques sportives. Cependant, il est important de déterminer le statut juridique des chemins, car les communes ne sont absolument pas tenues d'entretenir tous les sentiers sur leur territoire.
- Autres :
- Manque d'offres pour de l'itinérance
- Idée de la semaine sportive à développer dans le cadre de nos réflexions

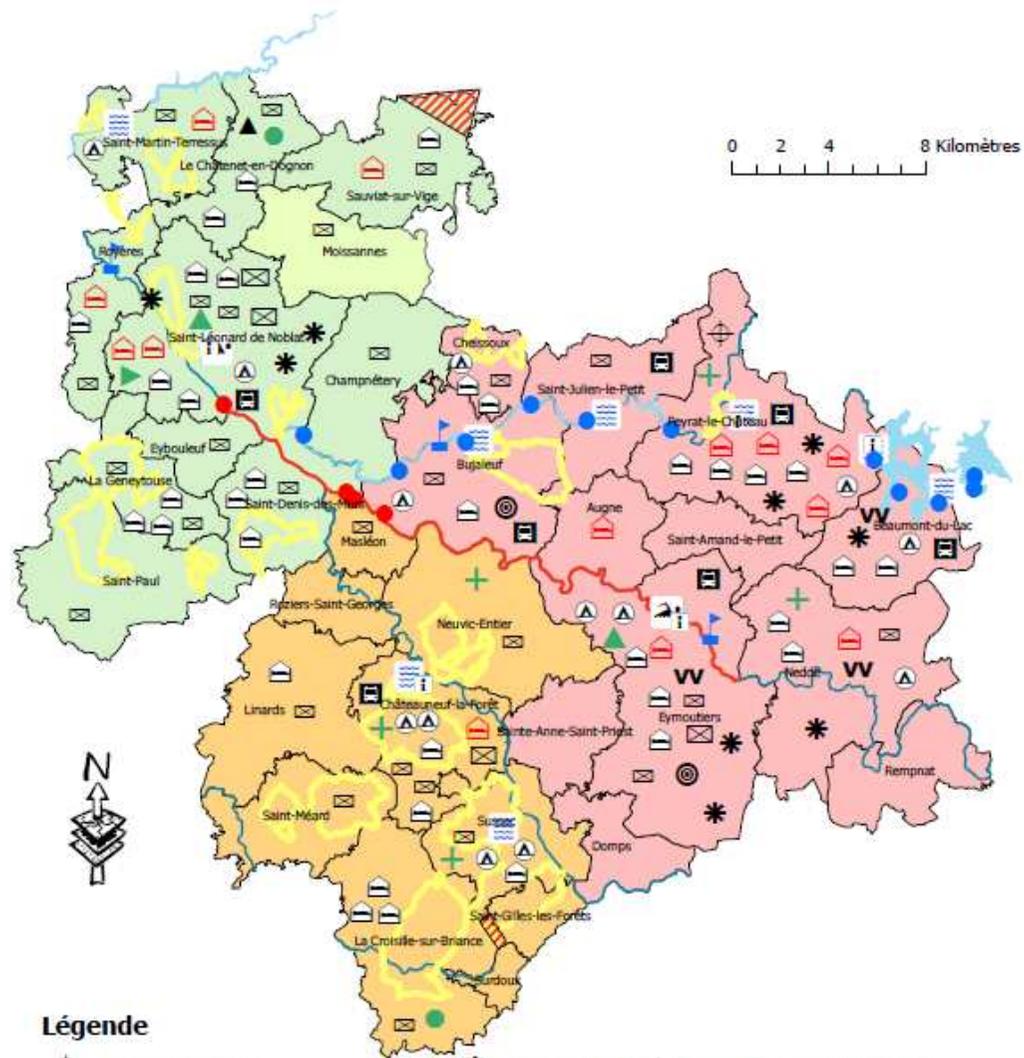
7/Questions diverses

Validation d'actions de Philippe Marchegay et du syndicat :

- Etablissement d'une carte détaillée -réalisée par le Syndicat Monts et Barrages-, des sites, acteurs (y compris ETAPS), et équipements sports-nature, ainsi que des hébergements touristiques et établissements éducatifs et socio-éducatifs.
- visite des 3 autres hébergements ciblés,

- rendez-vous avec l'animatrice rivière du syndicat,
- rendez-vous avec le représentant du Pays d'Art et d'Histoire
- rendez-vous avec les 4 centres de loisirs du territoire
- rendez-vous avec les 3 présidents des communautés de communes
- rencontres avec les collèges et écoles,
- poursuite de la visite des sites importants de pratiques sports-nature.

Structuration du territoire - DTA sports de nature



Légende

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------------|
| ⊕ Terrain de motocross | * Lieu de visite/Musée | — Parcours canoë/kayak |
| + Point VTT | i Office de Tourisme | ▨ Site naturel protégé |
| ● Calé de mise à l'eau | ♨ Piscine | ■ Lac |
| ● Point embarquement/débarquement canoë | ⋈ Plage | — Sentier classé PDIPR |
| ▶ Parcours Santé | W Village-vacances | — Cours d'eau principaux |
| ▲ Escalade | 🏠 Hôtel | ■ Com Com Portes de Vassivière |
| ⊠ Lycée/Collège | 🏠 Gîte de groupe +8 lits | ■ Com Com de Noblat |
| 🏠 Ecole maternelle/primaire | 🏠 Aire camping-car | ■ Com Com Bricance Combade |
| 🏠 Site de pêche | 🏠 Camping | ■ Moissannes |
| 🎯 Parcours de course d'orientation | ● Aire naturelle | |
| ▲ Centre équestre Eurocentaure | | |



Compte-rendu de réunion

DTA « Sports de nature »/ 11 juillet 2012

Présents :

Monsieur VALADAS (Président Syndicat Monts et Barrages), Monsieur POUSSIN (Vice-président Syndicat Monts et Barrages), Madame BARREAU (Chef de projet Syndicat Monts et Barrages), Madame CELESTIN (Présidente du R.I.S), Madame DESCUBES (Directrice espace Aqua'Noblat), Monsieur SERRU (Délégué Communauté de communes Portes de Vassivière), Monsieur FAYE (Délégué Communauté de communes Portes de Vassivière), Monsieur ROYER (Délégué Communauté de communes Portes de Vassivière), Madame COUDRIER (Déléguée Communauté de communes Briance Combade), Madame PELINARD (Déléguée Communauté de communes Briance Combade), Monsieur MORLON (élu Sauviat-sur-Vige), Monsieur CADET (élu Communauté de communes de Noblat), Madame TANDEAU DE MARSAC (élu Communauté de communes de Noblat), Madame PIATE (CG 87), Madame LO RE (Conseil Régional 87), Monsieur DESPEYROUX (PNR de Millevaches en Limousin), Monsieur TARTAUD (Le lac de Vassivière), Monsieur PICAT (CDT 87), Madame VANDENBOSSCHE (CRT Limousin), Monsieur BERTHOUT (CDC 87), Monsieur SUDRON (Club C/K Eymoutiers), Madame PECLY (OT Peyrat-le-Château), Madame NAUD (Chargée mission Tourisme Monts et Barrages), Monsieur LECLERC (association VTT Miauletois), Monsieur MATTEI (Club Nautique de Vassivière), Madame LECADET (Domaine Le Buchou), Monsieur PIERRE (CRRP Limousin), Monsieur MARCHEGAY (entreprise Remue-ménages)

Absents-excusés :

Madame FAURE, Monsieur MONTAUDON, Monsieur ESTRADÉ, Monsieur DENANOT, Monsieur CAMBOU, Monsieur DUPERRIER, Monsieur LECOMTE, Madame PLAZANET, Monsieur ALLAMAN, Monsieur BOUCHET, Madame VALLET, Monsieur DOUGE, Monsieur MENUCELLI

Objectif de la réunion : valider les activités existantes et des activités supplémentaires.
Doit-on mettre en valeur des spécificités territoriales (par communauté de communes)?

1/ Réflexion autour de la carte « touristique et sportive » du Pays Monts et Barrages

2/ Inventaire de l'offre sportive, activité par activité et public par public

-Voir l'annexe « Tableau des activités » en pièce-jointe-

- Etat des lieux des activités sportives existantes sur l'ensemble du territoire :

- Sites, équipements, types de publics, pratiques, problèmes
- Les perspectives de développement

a. Hébergements

L'offre d'hébergements de groupes (+ 8 lits) est diversifiée et assez équilibrée, il n'y a pas de réel manque sur une zone en particulier. On peut néanmoins noter la concentration des villages-vacances (3) – hébergements de grande capacité – sur le territoire de Portes de Vassivière, dû à la proximité avec le lac de Vassivière.

b. VTT et cyclo-route

Au vu de l'analyse effectuée par Monsieur Marchegay et des premières conclusions des questionnaires administrés dans les offices de Tourisme, nous sommes à même de dire que l'activité VTT est la plus représentative du territoire en terme d'image (pays rural, important réseau de chemins, paysages préservés, figure locale de Poulidor...), mais également en terme de demandes de la part des locaux et des touristes. Les locaux (scolaires, jeunes) sont en forte demande d'encadrement tandis que les touristes recherchent des points de location et de lavage et pratiquent l'activité en autonomie.

Malgré quelques points VTT sur le pays (Nedde, Châteauneuf, Peyrat-le-Château) et deux associations très actives (Briance Roselle Aventure et VTT Miauletois), il y a un réel manque de professionnalisation et de structuration dans ce domaine. Cette activité est une piste essentielle à développer, les familles, groupes et touristes sont très demandeurs et sont assez frustrés par le manque de topofiches, d'aménagements, signalétique (fléchages, plans...) et de communication.

A noter : la création d'une base VTT à Saint-Léonard de Noblat. Ce nouvel aménagement fera partie intégrante de notre projet de développement.

c. Randonnée pédestre

Il s'agit d'une activité incontournable sur le pays, au même titre que le VTT. On peut compter de nombreuses associations de randonnées sur un territoire qui s'y prête particulièrement. La pratique est aussi importante chez les locaux (groupes constitués et individuels) que chez les touristes profitant de la diversité et de l'authenticité des paysages haut-viennois.

Toutefois, il y a un réel travail à réaliser en termes de classement de sentiers au PDIPR, d'entretien et de développement de produits touristiques : un travail en lien avec le PNR et le Pays d'Art et d'Histoire pour créer des produits rando/découverte de l'environnement et/ou rando/découverte de l'Histoire est à envisager.

Certains élus font état de difficultés relatives au classement au PDIPR, notamment les rapports avec des agriculteurs, sur la disparition de certains chemins communaux et des critères trop restrictifs pouvant être décourageants pour un résultat parfois décevant.

d. Canoë/kayak

Troisième activité « phare » du territoire. En effet, le pays est idéal pour cette pratique que ce soit sur les lacs et les rivières de la Maulde, de la Vienne et du Taurion. Chaque plan d'eau

peu s'adapter à une ou des pratiques (initiation/ parcours sportifs/ balades) et à un ou des publics. Demeurent les problèmes de franchissements de barrages et de niveaux d'eau, à régler avec EDF qui possède les ouvrages et gère les lâchés d'eau. La signalétique est également à perfectionner tout comme la mise en œuvre de points d'embarquements/débarquements... Cependant, cette activité correspond parfaitement au territoire et à la demande, elle fera partie intégrante du projet.

e. La pêche

La diversité, la qualité et la multiplicité des plans d'eau sur le pays, permet une pratique de la pêche sur l'ensemble du territoire. Si la pratique de la pêche est importante individuellement, elle est aujourd'hui anecdotique en ce qui concerne les offres de groupes. L'image encore élitiste et le coût souvent élevé de l'activité encadrée peuvent être un frein. Cependant, les structures d'accueil de loisirs, les villages-vacances et les campings sont très demandeurs d'offres clefs en main et d'écoles de pêche.

f. La course d'orientation

Parcours de Bujaleuf : site peu adapté à une pratique touristique, au vue de la difficulté du parcours (fort dénivellé).

Parcours d'Eymoutiers : il conviendrait de relier la carte du Buchou avec celle du centre-ville pour améliorer la cohérence et la pertinence des parcours.

Parcours de l'île de Vassivière

Concernant cette activité, nous ne nous heurtons pas à de grosses difficultés : les aménagements sont relativement aisés à mettre en œuvre et les sites de pratique existants et potentiels ne manquent pas sur le territoire (forêt de Châteauneuf, par exemple). Il peut s'agir d'une activité de « complément ».

g. L'équitation

Un problème se présente dans notre démarche de développement de bases sports de nature : l'impossibilité d'accueillir des groupes conséquents. Il est alors difficile de faire de l'équitation une activité déterminante si un centre ne peut accueillir que 4 ou 5 personnes maximum. Cependant, le domaine du Buchou travaille en partenariat avec un centre équestre, il est donc possible de coupler l'équitation avec une autre activité sportive pour contenter un groupe constitué.

h. L'escalade et la G.E.A (grimpe encadrée dans les arbres)

L'escalade reste une pratique anecdotique sur le territoire entre une paroi artificielle (Saint-Léonard de Noblat) difficile à adapter aux groupes et une paroi artificielle (site de Bussy à Eymoutiers), sans encadrement et inaccessible pour le moment. Deux solutions s'offrent à nous : la recherche d'un nouveau site naturel à exploiter ou bien le développement de la

G.E.A. La G.E.A semble être un bon compromis, en effet, elle évite des structures permanentes et dégradantes en milieu naturel, elle permet l'itinérance et donc de toucher des publics variés.

Lacunes et solutions envisagées

Concernant les différents types de randonnées et la pratique du VTT, un maillage plus pertinent des chemins du territoire est essentiel à la réussite de notre projet. Si de nombreux villages ont des chemins classés au PDIPR, il faut réaliser un travail de lien entre les communes et cela passe par une plus forte implication dans les classements au PDIPR, malgré les contraintes et difficultés. Nous devons créer une vraie pertinence à l'échelle du territoire et non plus à l'échelle des communes seules.

Conclusion

Le groupe de travail valide les trois activités phares pour la constitution d'un pôle de sports de nature : le VTT, la randonnée pédestre et le canoë/kayak. Il s'agit de la colonne vertébrale du projet. Cependant, chaque territoire a des activités spécifiques qui peuvent être complémentaires et étofferont notre offre. Cependant, le groupe insiste sur la réflexion sur l'ensemble du territoire et ne souhaite pas scinder le pays en fonction des limites administratives.

Dates à retenir :

Prochaine réunion : le mercredi 19 septembre 2012, à 14h30, Maison de Pays à Bujaleuf

Objectif à valider : quelle organisation pour les pôles « sports de nature » ? Quel encadrement ? Qui porte l'encadrement ?



Compte-rendu de réunion

DTA « Sports de nature »/ 19 septembre 2012

Présents :
Monsieur VALADAS (Président Syndicat Monts et Barrages), Monsieur POUSSIN (Vice-président Syndicat Monts et Barrages), Madame BARREAU (Chef de projet Syndicat Monts et Barrages), Madame DESCUBES (espace Aqua'Noblat), Monsieur FAYE (Délégué Communauté de communes Portes de Vassivière), Monsieur ROYER (Délégué Communauté de communes Portes de Vassivière), Monsieur MORLON (élu Sauviat-sur-Vige), Monsieur CADET (élu Communauté de communes de Noblat), Madame TANDEAU DE MARSAC (élu Communauté de communes de Noblat), Monsieur SUDRON (Club C/K Eymoutiers), Monsieur LECLERC (association VTT Miauletou), Monsieur DUPERRIER et Monsieur MATTEI (Club Nautique de Vassivière), Madame LECADET (Domaine Le Buchou), Monsieur MARCHEGAY (entreprise Remue-méninges), Monsieur BOUCHET (UFOLEP), Monsieur LECOMTE (prestataire de pêche), Madame PLAZANET (Présidente de l'Office de Tourisme d'Eymoutiers), Monsieur ALLAMAN (DRJS), Madame PERIGAUD (Maire Saint-Amand-Le-Petit), Madame PAILLET (CG 87), Monsieur DENNAUD (Communauté de Communes de Noblat), Monsieur PONCHUT (Conseiller Général, Eymoutiers), Madame VALLET (Office de Tourisme de Noblat), Monsieur COLLAS (Directeur du village-vacances de Pierrefitte), Monsieur MAZURIER (CDRP 87), Monsieur AESCHIMANN (Service Territoire-Région Limousin), Monsieur ESTRADE (Communauté de communes de Noblat), Monsieur DUMONT (Communauté de Communes de Noblat), Madame NAUD (Chargée mission Tourisme Monts et Barrages)
Absents-excusés :
Madame FAURE, Madame COUDRIER, Monsieur SAUTOUR, Madame VANDENBOSSCHE, Madame PECLY, Monsieur PICAT, Monsieur MAZIN, Monsieur TARTEAU, Madame PIATE, Madame PELINARD, Monsieur MONTAUDON, Monsieur DENANOT, Monsieur CAMBOU, Monsieur DOUGE, Monsieur MENUCELLI

Objectif de la réunion :

« Valider le mode d'organisation et la nature de la ou les structures à mettre en œuvre »

Après avoir dressé les potentialités, les forces et faiblesses du territoire, puis avoir relevé les 3 activités phares à mettre en lumière ; l'objectif de la réunion du 19 septembre était de déterminer la nature et l'organisation interne de la structure à créer ou à développer.

1/ Introduction : rappel des activités emblématiques, des activités de complément et des acteurs

Cf : dossier remis en début de réunion

2/ Présentation des différents scénarii d'organisation du projet de bases « sports de nature »

a. Une organisation à l'échelle du Pays ou à l'échelle des 3 communautés de communes ?

Le groupe de travail s'est très rapidement mis d'accord sur le choix de développer une structure à l'échelle du pays, afin de privilégier une organisation harmonieuse du pays et de faciliter l'échange et la prise de décisions.

Les membres du groupe ont estimé que 3 structures en totale autonomie n'apporteraient, en effet, rien de particulier par rapport à la situation actuelle.

b. Quelle nature pour la structure porteuse ?

Totalemment intégrée au Syndicat		Une association nouvelle		Evolution d'une association déjà existante	
+	-	+	-	+	-
Pas de multiplication des structures	Pas d'aides financières possibles en cas de création de poste	Structure « rassembleuse » permettant de mieux intégrer les partenaires déjà existants	Structure associative fragile et incertaine	Pré-existence du club C/K d'Eymoutiers	L'association doit être très solide et avoir les moyens matériels et financiers d'évoluer dans ce sens... Le club de C/K est aujourd'hui au maximum de ses capacités. Il souhaite être un prestataire privilégié, mais ne pas être la structure porteuse
Profiter d'une structure pérenne, solide et déjà existante	Structure trop éloignée des considérations du « terrain »	Pour plus de sécurité sur sa gestion et sa pérennité, l'association peut être administrée par un collège d'élus et un collège avec ses membres	Multiplication des interventions des élus	Association déjà structurée (2 emplois, prestations organisées, un site pérenne, du matériel)	
Valoriser et adapter un emploi déjà existant		Création d'un emploi		Solution réaliste et évolutive	
		Possibilité de bénéficier de subventions pour l'emploi		Valorisation de l'existant	
Choix d'une proposition après un vote				Proposition abandonnée	

On note au travers des arguments, une envie de mutualisation, de coordination commune. Les réunions prochaines permettront, par l'apport d'informations et la réalisation de simulations, de déclencher d'autres décisions. Pour cela, il faudra aborder le plan de financement, le(s) type(s) d'emploi(s) et les modes d'organisation administrative.

A l'issue de cette réunion, on peut noter le bon niveau d'échanges et l'implication des différents intervenants. Le projet se dessine de plus en plus nettement, mais le groupe n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur le choix entre une coordination totalement intégrée au syndicat ou par une association « ad hoc ». La décision sera tranchée après un vote des élus du Pays Monts et Barrages.

Prochainement

Courant novembre : réunion sur de l'organisation interne de la future « base » – structuration administrative et emplois -

Courant décembre : présentation générale du projet



Entreprise individuelle
SIRET : 749 976 403 00016 APE : 7990Z
Carte professionnelle d'éducateur sportif n°01909ED0030
Etablissement d'APS déclaré auprès de la DDCSPP 19

« Pour bouger malin en Limousin...et ailleurs ! »

- Audit, Conseil en tourisme, sports-nature et associations
 - Expertise et conseil associatif
- Aide à la gestion des associations et des micro-entreprises
 - Animation sportives et Sports Nature
 - Evènementiels
- Formation aux métiers du sport et du tourisme sportif



Philippe Marchegay - Remue-Méninges
Longeval 19400 Saint-Martial Entraygues
07/60/16/53/23 remuemeninges19@orange.fr

